

RAPPORT SEMESTRIEL SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+/ORIENTAL

1^{er} JANVIER – 30 JUIN 2018

<p>Titre du Programme & Référence</p> <p>Titre du Programme REDD+ : <i>Programme Intégré REDD+/ Oriental (PIREDD-O)</i></p> <p>Réf. du Programme (le cas échéant) :</p> <p>Numéro de référence du Programme/MPTF Office² : 00104433</p>	<p>Localité, Secteurs/Thème(s) du Programme</p> <p>Localité : <i>Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo</i></p> <p>Secteur/Thème(s) : <i>Agriculture durable et agroforesterie, Aménagement du territoire, Gestion durable des forêts</i></p>
<p>Organisations participantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</i> 	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Services techniques des ministères de l'Environnement, Agriculture et Affaires foncières, Aménagement du territoire ; secteurs/chefferies ; Assemblées Provinciales, GTCRR, REPALELP, Partenaires Locaux d'Exécution, les communautés locales (à déterminer)
<p>Budget du Programme (US\$)</p> <ul style="list-style-type: none"> Contribution du Fonds : 33.000.000 Contribution de(s) agence(s) : Contribution du Gouvernement : Autres Contributions [donateur(s)] : TOTAL : 33.000.000 	<p>Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale (mois) : 60</p> <p>Date de démarrage³ : 01/01/2018</p> <p>Date de clôture originale⁴ (dd.mm.yyyy)</p> <p>Date de clôture actuelle⁵ (dd.mm.yyyy) : 31/12/2022</p>
<p>Evaluation du Programme</p> <p>Evaluation – (à joindre le cas échéant) Oui Non Date : dd.mm.yyyy)</p> <p>Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) Oui Non Date: _dd.mm.yyyy):</p>	<p>Soumis par :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Nom : Oumar NDIAYE o Titre : Programme Manager du PIREDD-ORIENTAL o Organisation participante : PNUD o Adresse e-mail: oumar.p.ndiaye@undp.org

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de mise en œuvre du mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD) depuis 2009. En novembre 2012, le Gouvernement a validé la Stratégie-Cadre nationale REDD+. Cette stratégie construite autour des moteurs actuels et futurs de la déforestation, s'inscrit dans la dynamique de la transition de la RDC vers une économie verte et vise à stabiliser le couvert forestier à 63,5% du territoire national à l'horizon 2030. Elle repose sur sept piliers à savoir : (i) l'aménagement du territoire, (ii) la sécurisation foncière, (iii) l'exploitation agricole et forestière durable, (iv) la compensation des effets négatifs de l'exploitation forestière et minière, (v) la promotion d'un accès à une énergie durable, (vi) la maîtrise de la croissance démographique et (vii) l'amélioration de la gouvernance. La stratégie a par la suite été déclinée de façon opérationnelle dans un Plan d'Investissement REDD+ (adopté en septembre 2013 puis actualisé en 2015). Ensuite, le Fonds National REDD (FONAREDD) a été mis en place pour appuyer l'opérationnalisation de ce plan d'investissement à travers la mobilisation des financements et le suivi de la mise en œuvre fiduciaire des projets liés à la REDD+.

En avril 2016, le Gouvernement de la RDC a signé une Lettre d'Intention (LOI) avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) dans laquelle cette dernière s'engage à financer le Plan d'Investissement REDD+ à hauteur de 200 millions de dollars américains, dont 190 millions sur le FONAREDD. Le PNUD a reçu de ce fonds un financement pour la mise en œuvre du « Programme Intégré REDD+ Oriental » (PIREDD-O) pour 33 millions \$ sur 5 ans.

Le PIREDD-O est une réponse holistique aux différents moteurs de la déforestation dans les provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri, et de la Tshopo. Il est articulé autour de deux objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et (ii) réduire l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles.

Durant la période sous revue, le contexte général a été caractérisé par ce qui suit :

La province de l'Ituri a connu des crises sécuritaires qui ont touché certains territoires du programme en l'occurrence celui de Djugu. Cette situation n'a pas permis au PIREDD-O d'inclure ce territoire dans le plan de travail 2018. Il est certes vrai que la situation sécuritaire s'améliore sensiblement depuis quelques mois. Le programme suit de près l'évolution de la situation avant d'envisager des activités dans ce territoire.

Dans le Bas Uélé, La situation sécuritaire est demeurée relativement calme à travers toute l'étendue de la Province. Cela a permis au programme de se déployer.

Au niveau de la province de la Tshopo, la situation sécuritaire est marquée par la résurgence des milices Mai-Mai opérant dans certaines zones du territoire de Bafwasende (milice du major Yabili) et d'Ubundu (milice du Colonel Thoms).

2. PRESENTATION DES REALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES DU PROGRAMME AU COURS DE LA PERIODE CONSIDEREE.

Le présent rapport traite du niveau d'exécution des activités programmées durant le premier semestre de l'année 2018, des résultats atteints, des changements induits, des difficultés rencontrées et des propositions de solutions pour surmonter lesdites difficultés. Il est structuré conformément au cadre logique du Prodoc.

Le premier semestre de 2018 a été marqué d'une part par la poursuite des recrutements des staff du PIREDD-Oriental entamés en 2017, l'élaboration des outils de programmation et de suivi pour les 3 provinces (plans annuel de travail, plan d'achats, et de suivi évaluation), les lancements national et provinciaux du programme, la tenue des premières sessions de Comité de Pilotage au niveau provincial, la campagne d'information et de communication, le lancement du processus de pré-qualification des potentiels partenaires locaux d'exécution et d'autre part par l'élaboration des termes de référence pour la conduite des principales études du programme et le plaidoyer pour la prise en compte de la REDD+, du genre et des intérêts des communautés locales dans les dépenses publiques au niveau Provincial. Les principales activités réalisées au cours du semestre sont les suivantes :

- la retraite du programme tenue du 12 au 17 mars 2018 à Zongo. Elle consacre le démarrage effectif du programme et a permis l'induction des staffs recrutés. Elle a permis à l'équipe du PIREDD-Oriental de : (i) s'informer sur les priorités du PNUD en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et son programme –pays (CP); (ii) améliorer la compréhension des staffs et harmoniser les vues sur les aspects clés du PIREDD-Oriental (contexte, justification et choix de la zone d'intervention, approches d'intervention, théorie de changement, cadre des résultats et planification des activités, budget, arrangements institutionnels de gestion et de mise en œuvre et procédures et modalités de gestion & mise en œuvre du PNUD et les liens entre le PIREDD-Oriental et le FONAREDD en termes de jalons de la LOI, reportage, complémentarité avec les autres programmes, etc.).

Cette retraite a également permis de mieux comprendre les enjeux et défis de développement socio-économique de la zone d'intervention du programme, les dimensions opérationnelles du PIREDD-Oriental (procurement, ressources humaines, contractualisation avec les partenaires locaux d'exécution, HACT, audits, gestion des assets, DSP, genre, ...), et de mettre en place le système de suivi et évaluation du programme.

La retraite a eu comme produits majeurs les drafts de Plan de Travail annuel 2018 pour chacune de trois provinces cibles (Bas-Uélé, Ituri et Tshopo) et la domestication des jalons de la lettre d'intention, du cadre de mise en œuvre du programme et des pistes de collaboration, complémentarité et synergie entre le PIREDD-Oriental et les autres programmes sectoriels du FONAREDD.

-Le lancement national du programme qui a eu lieu le 04 mai 2018 à Kisangani dans la province de la Tshopo en présence de trois gouverneurs (Bas-Uélé, Haut-Uélé et Tshopo), des ministres provinciaux, des administrateurs des territoires ciblés de la Tshopo, des représentants des organisations de la société civile, des leaders communautaires, du représentant du Directeur pays du PNUD, du Coordonnateur Adjoint du secrétariat exécutif du FONAREDD, des experts du PNUD, des représentants des partenaires techniques et financiers et des médias. Il a enregistré la participation au total de Quatre-vingt-trois (83), dont 18 femmes et a permis de:(i) informer les parties prenantes sur le contenu du programme, les priorités d'intervention et la stratégie de mise en œuvre; et (ii) les mobiliser pour la mise en œuvre.

L'atelier a informé et sensibilisé les autorités nationales et provinciales et les parties prenantes sur le contexte, le cadre logique (Objectif, Composantes, sites du programme et chronogramme), présenté les arrangements institutionnels, la stratégie de mise en œuvre et recueilli les contributions des parties prenantes sur les activités et la stratégie de mise en œuvre.

Le lancement national a aussi suscité l'appropriation du programme par les décideurs politiques et l'administration publique pour en faciliter la mise en œuvre dans l'ensemble des zones cibles. Il a résulté du lancement national la résolution des trois gouverneurs de provinces (portée par celui de la

Tshopo) d' « **accompagner le PIREDD-Oriental à orienter le développement dans une direction compatible avec les ressources dont les forêts et la terre et à construire une économie bâtie sur une consommation responsable** ».

-Les ateliers de lancement du programme dans les provinces de l'Ituri et du Bas-Uélé. Ces ateliers ont eu lieu respectivement à Bunia le 11 mai 2018 et le 18 mai 2018 à Buta. Ces deux activités ont enregistré la participation du Vice –Gouverneur (Ituri), du Gouverneur (Bas-Uélé), du représentant du Directeur Pays du PNUD, des membres des gouvernements provinciaux, des Administrateurs des Territoires ciblés, des représentants des services étatiques provinciaux, des organisations de la société civile, du secteur privé, des ONG internationales, des experts du PNUD ainsi que des medias locaux. Au total, 64 personnes dont 8 femmes ont pris part à l'atelier de Buta et 74 personnes dont 10 femmes à celui de Bunia.

Au terme des travaux des ateliers provinciaux de lancement, il ressort que : (i) les participants ont été largement informés sur le programme (contexte, but, objectifs, résultats recherchés, dispositif d'organisation et de fonctionnement, stratégie d'intervention, zone d'intervention prioritaire, durée des phases, etc.) ; (ii) le cadre logique (situation de référence de la province en matière de dégradation des forêts, les cibles, les produits, les activités, les indicateurs, les allocations budgétaires annuelles par résultat, la durée et le chronogramme de la phase 1, les sources de vérification, les hypothèses de réalisation, les risques critiques) du programme est partagé et (iii) le chronogramme prioritaire de mise en œuvre des activités a été mieux précisé.

La tenue des premières sessions des comités provinciaux de pilotage (COPIL) du programme. Une réunion a eu lieu dans chacune des trois provinces cibles du programme (le 05 mai à Kisangani, le 11 mai 2018 à Bunia et le 18 mai 2018 à Buta). Ces réunions ont été présidées par le représentant du Directeur pays du PNUD en présence des Gouverneurs de Provinces. La qualité des membres et le quorum ont été vérifiés au préalable avant la tenue des dites sessions.

Au total 26 personnes dont 2 femmes ont pris part à la session de la Tshopo, 28 personnes dont 2 femmes à celle de l'Ituri et 22 personnes dont aucune femme pour le Bas-Uélé. Ces sessions provinciales ont permis au Comité de Pilotage d'exercer son mandat d'orientation et de pilotage. A cet effet, les membres du Comité de Pilotage ont approuvé les budgets, adopté les plans de travail provinciaux moyennant la prise en compte des recommandations formulées par les participants.

Il est important de souligner que ces rencontres ont permis aux autorités locales et aux animateurs des services techniques de l'Etat en lien avec la REDD+ de mieux s'imprégner des objectifs et du contenu du PIREDD-O, de s'appropriier le programme et de comprendre leur place dans la mise en œuvre des activités. Ces deux sessions ont également permis au Comité de Pilotage d'exercer son mandat d'orientation et de pilotage.

-La campagne d'information et de communication sur le PIREDD-Oriental. Elle a été menée dans le mois de juin 2018 dans tous les territoires de rayonnement du Programme. Elle a suscité l'implication effective et l'appropriation du PIREDD-Oriental par les autorités administratives locales, les communautés et les autres parties prenantes, et obtenu leur engagement à accompagner le programme en mettant à sa disposition des intrants et informations pertinentes.

En plus de la sensibilisation, cette campagne a également permis de collecter les attentes et appréhensions des partenaires sur le programme et les interventions pertinentes de gestion rationnelle des ressources naturelles dans les zones PIREDD-Oriental.

Les messages clés suivant ont été portés : (i) le PIREDD-Oriental appuie la structuration et le renforcement des capacités des structures de concertation multi-acteurs et multisectorielles, en vue de les placer au cœur du processus de dialogue, de partage des informations, de définition des visions communes et concertées sur le développement, de suivi et d'alerte, et de résolution des conflits ; (ii) le programme va appuyer le développement de plans concertés d'usage des terres et des ressources, par les institutions et les communautés locales à travers l'élaboration et l'adoption du schéma provincial d'aménagement du territoire, la mise à jour ou l'élaboration dans une perspective REDD+ des plans de développement des territoires et l'élaboration de plans simples de gestion des ressources naturelles au sein des terroirs villageois dans une perspective de création d'une vision commune, prospective et spatialisée du développement durable ; (iii) le programme va disséminer auprès des producteurs agricoles des modèles de production plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt (distribution d'intrants améliorés, développement des cultures pérennes, le renforcement de l'approche chaîne des valeurs) et (iv) le PIREDD-Oriental va promouvoir des activités alternatives génératrices de revenus au profit des populations vulnérables et marginalisées, notamment les peuples autochtones, les femmes, et les jeunes.

Le principal résultat de la campagne est la sensibilisation des cibles sur l'importance de la participation des femmes, des jeunes et des populations autochtones dans la gestion durable des forêts et des terres.

Dans le cadre de la campagne d'information et de communication aussi, les radios locales ont été valorisées pour diffuser les messages et thématiques portées par le programme. En fait, les ateliers d'information ont été couverts par les médias locaux pour éclairer les communautés sur la thématique de la REDD+ et de sa pertinence pour l'économie provinciale en termes de réduction de la pauvreté, de la création de revenus pour les groupes vulnérables et de la préservation des ressources naturelles et environnementales.

Environ 2000 personnes ont été touchées à travers les médias et au moins 335 personnes dont 44 femmes (22 pour le Bas-Uélé, 12 pour l'Ituri et 10 pour la Tshopo) ont été directement sensibilisées à travers leur participation aux ateliers d'information et de communication sur le programme.

-L'identification des potentiels partenaires locaux d'exécution (PLE) : les équipes du PIREDD-O ont combiné la campagne d'information et de communication avec l'identification des potentiels partenaires locaux d'exécution en prévision de la contractualisation avec certains d'entre eux sur base des critères objectifs. Au niveau de chaque site, l'équipe du PIREDD-O s'est réunie avec les ONG nationales et internationales, organisations de la société civile, coopératives, bureaux d'études, les acteurs du secteur privée et les consultants individuels présents dans le milieu et œuvrant dans la gestion durable des ressources naturelles, le renforcement des capacités, la structuration des organisations communautaires de base, l'accompagnement communautaire de la planification et du développement durable.

L'équipe du PIREDD-Oriental leur a expliqué le processus de contractualisation avec le PNUD en tant que partenaire local d'exécution. A l'issue de cette rencontre, la fiche d'identification des PLE a été distribuée aux organisations/personnes présentes et un point focal a été désigné pour rassembler toutes les fiches complétées, ainsi que les documents de support, avec un délai d'environ deux semaines. Le point focal était généralement un membre du GTCR-R ou du REPALEF. Au total 185 dossiers ont été réceptionnés, dont 29 pour le Bas-Uélé, 75 pour l'Ituri et 81 pour la Tshopo.

-Le diagnostic préliminaire des services techniques de l'état et des Entités Territoriales Décentralisées: En perspective de l'appui du PIREDD-Oriental aux services techniques de l'administration publique qui sont commis à la gestion des forêts et des terres (Environnement, Agriculture, Aménagement du Territoire et Affaires foncières) et aux Entités Territoriales Décentralisées en termes d'infrastructures, équipements, formation/renforcement des capacités et fonctionnement pour leur permettre de mieux s'acquitter de leurs missions, le programme a conduit ledit diagnostic. Le diagnostic a permis d'évaluer l'état actuel des infrastructures, équipements et ressources humaines dans les Territoires cibles. En termes de produit majeur, le PIREDD-Oriental dispose à ce jour de la situation réelle des constructions/réhabilitations dans les territoires et chefferies cibles.

-L'élaboration du draft de la stratégie de communication du PIREDD-Oriental : En vue d'avoir une communication créative et efficace, le programme a produit un premier draft portant sur sa stratégie de communication. Ce draft cherche à donner une véritable personnalité, une grande notoriété et une bonne réputation au PIREDD-Oriental et va permettre de faire véhiculer les discours, messages, symboles et l'histoire du programme.

Il cherche aussi à être le plus complet possible en englobant les différentes cibles de communication à toucher, de ne rater aucune opportunité, et d'être plus proche des clients tout comme des partenaires du PIREDD-Oriental. En interne, ce draft de plan de communication permet de renforcer l'esprit d'équipe et l'adhésion au contenu programmatique et stratégique du PIREDD-Oriental.

Les produits attendus de la stratégie de communication gravitent autour de : (i) le plan de communication du PIREDD-O disponible et vulgarisé au niveau du Bureau Pays et du FONAREDD ;(ii) chaque bureau projet doté du calendrier de mise en œuvre des activités de communication ;(iii) les différentes parties prenantes du PIREDD-Oriental dans les trois provinces sont informées et sensibilisées sur la mission et les objectifs du PIREDD-Oriental et leur rôle et place dans la mise en œuvre du programme ;(iv) les produits attendus du nouveau programme clairement présentés ;(v) les journalistes s'approprient le contenu du programme ;(vi) articles de fonds et reportages sur PIREDD-O réalisés et publiés dans les médias nationaux (Radio Okapi, RTNC, TOP-CONGO) ;(vii) les grandes orientations du programme diffusées dans les médias nationaux ; (viii) informer les différents partenaires sur l'évolution de mise en œuvre du PIREDD-O ;(ix) des messages et chiffres clés sur le programme publiés ;(x) la société civile et le secteur privé participent au débat sur les défis de la lutte contre la déforestation en RDC ;(xi) l'impact des activités du PIREDD-O sur le développement du pays est visible et mesurable ;(xii) le grand public a une meilleure compréhension des objectifs du PNUD dans le combat de lutte contre la déforestation et dégradation forestière.

Le plaidoyer pour la prise en compte de la REDD+, du genre et des intérêts des communautés locales dans les dépenses publiques au niveau provincial.

En effet, dans le cadre du plaidoyer, de la communication et des visites de courtoisie et séances de travail entre le Programme Manager du PIREDD-Oriental et les autorités locales (Gouverneurs, ministres, députés provinciaux, etc), le PIREDD-Oriental a mis l'accent sur le lien entre progrès socioéconomiques et gestion durable et équitable des ressources forestières et foncières et sur les enjeux du développement durable et de la REDD+.

Le PIREDD-Oriental a informé les décideurs politiques locaux sur les thématiques du programme et de la REDD+ afin de mieux éclairer les décisions et les aider à mieux intégrer la gestion durable des forêts dans les processus législatifs provinciaux et programmes de coopération décentralisée. Le PIREDD-

Oriental de par ses séances a également cherché à influencer les sphères de planification et d'allocation de ressources budgétaires en faveur de la REDD+ et du développement durable et les mesures juridiques pour la sécurisation foncière.

D'ailleurs selon monsieur **Augustin Osumaka Lofanga Koy Y'Okenge**, Ministre Provincial de la Tshopo en charge du Plan et du Budget « **les présentations et indications faites par le PIREDD-Oriental permettront de faire des inscriptions budgétaires en lien avec la gestion durable des forêts** ».

-Le partenariat avec UNHabitat, WCS et WHRC : Dans le cadre du partenariat avec les programmes sectoriels du FONAREDD et les ONG internationales travaillant dans la zone d'intervention du programme, des concertations ont été conduites avec UNHabitat, le WCS et le WHRC en vue d'identifier les axes stratégiques de collaboration entre leurs programmes et le PIREDD-O. Le WCS développe des activités de mise en place des concessions forestières des communautés locales, d'appui à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales (agriculture vivrière, agriculture pérenne, élevage, pisciculture) et à la promotion des droits des peuples autochtones dans la gestion des ressources naturelles et de renforcement des capacités des services techniques de l'agriculture et de l'environnement, de planification participative d'utilisation des terres (zonage, plans simples de gestion, etc.) dans les territoires de Mambassa et d'Irumu (province de l'Ituri).

L'ONG a également conduit plusieurs études qui pourraient être valorisées dans le cadre du PIREDD-O. Au regard des nombreux points de convergence entre les deux parties, les discussions sont en cours afin de travailler en synergie et en mutualisant les ressources.

Quant à UNHabitat, il assure la mise en œuvre du programme réforme foncière qui porte sur 3 jalons à savoir : le renforcement des capacités du CONAREF, l'élaboration du document de politique foncière, le développement des outils et guides méthodologiques. Dans le cadre de ce programme, la province de l'Ituri a été identifiée comme province pilote.

En vue d'une rationalité des interventions, et de la matérialisation d'une unité d'actions entre le PIREDD-Oriental et UNHabitat, des discussions ont été enclenchées depuis mars 2018 à Kinshasa et poursuivies le 12 mai 2018 en marge de l'atelier provincial de lancement du PIREDD-O à Bunia et lors de nombreux call skype. Cela a permis de se concerter pour développer des synergies et complémentarités dans la mise en œuvre de ces deux programmes.

Ces échanges sont en voie d'aboutir à une collaboration opérationnelle à travers la mise en place d'un mémorandum d'entente.

En ce qui concerne le WHRC, les concertations sont en cours en vue de nouer un partenariat dans le domaine du renforcement des capacités et le co-financement pour mener ensemble des activités de gestion durable des ressources forestières.

Durant le prochain semestre, le PIREDD-Oriental va renforcer la collaboration et l'interaction avec UNHabitat, WCS et WHRC en perspective d'une meilleure valorisation de la valeur ajoutée et avantage comparatif dans l'appui à la mise en œuvre du programme. La collaboration et l'interaction avec ces initiatives devrait générer des changements transformationnels en faveur de la REDD+ et de la création de richesses.

-L'élaboration des termes de référence pour la conduite des études portant sur : (i) les schémas provinciaux et plans territoriaux d'aménagement du territoire et les cartes d'utilisation des terres ;(ii) les filières agricoles porteuses et l'inventaire des modèles et techniques agricoles et l'état des lieux des cultures pérennes ; (iii) l'évaluation globale (qualitative et quantitative) des infrastructures et

équipements des services de l'Environnement, du Foncier, de l'Aménagement du Territoire et de l'Agriculture ; (iv) la typologie des conflits fonciers et les options légales et conventionnelles de sécurisation foncière en vue d'apporter des réponses adéquates aux enjeux liés à la gouvernance des espaces ;(v) l'analyse globale des capacités des services de l'Environnement, du Foncier, de l'Aménagement du Territoire et de l'Agriculture sur le plan des ressources humaines, des infrastructures et équipements ;(vi) l'étude détaillée sur les moteurs de la déforestation et dégradation des forêts ; (vii) une analyse des causes de déplacement des populations vers les provinces cibles, la quantification du phénomène et l'évaluation de son impact sur les forêts, les systèmes fonciers locaux et le bien-être socioéconomiques des populations locales des provinces de l'Ituri et de la Tshopo.

Présentement, le PIREDD-Oriental s'emploie à recruter les expertises nécessaires qui vont conduire les études, en privilégiant celles en lien avec les activités à forts impacts pour l'atteinte des jalons intermédiaires en décembre 2018 et sur le décaissement des ressources financières.

-L'installation du PIREDD-Oriental est effective : De nombreuses réalisations ont été faites pour l'installation opérationnelle du programme, il s'agit : (i) du recrutement à 95% du personnel d'appui (il ne reste que le recrutement du suivi évaluation) ; (ii) les trois bureaux de coordination sont opérationnels (Buta est en cours de réhabilitation) ;(iii) les mobiliers de bureaux et fournitures ont été achetés et livrés ; (iv) le charroi automobile (07 véhicules) est disponible ;(v) les deux générateurs 20KVA sont en voie d'être livrés pour les bureaux de Buta et Kisangani ; le câblage et la connexion internet du bureau de la Tshopo est opérationnel et (vi) un réseau interne de communication a été mis en place.

3. GOUVERNANCE DU PROGRAMME

Les premières sessions du Comité de Pilotage au niveau provincial ont eu lieu au cours du premier semestre de 2018. Les informations y relatives sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 1. Synthèse des informations sur les réunions des Comités de pilotage provinciaux

Province	Lieu	Date	Participants			Observations
			Hommes	Femmes	Total	
Bas-Uélé	Buta	18/05/2017	22	0	22	Le quorum était largement atteint, ce qui a permis de procéder aux délibérations.
Ituri	Bunia	11/05/2016	26	2	28	Le quorum était largement atteint, ce qui a permis de procéder aux délibérations.
Tshopo	Kisangani	05/05/2019	24	2	26	Le quorum était largement atteint, ce qui a permis de procéder aux délibérations.
Total			72	4	76	

Ces sessions du Comité de Pilotage au niveau provincial se sont penchés sur l'examen et l'approbation des budgets et plans de travail provinciaux pour l'année 2018. La recommandation majeure de chaque COPIL était de revoir à la baisse le budget et les activités prévus pour l'exercice 2018.

4. LES ELEMENTS FINANCIERS ET DE GESTION :

L'équipe du PIREDD-Oriental, composée de 23 staff, comptait en fin juin 19 staff travaillant à temps plein. L'équipe de l'Ituri est complète tandis que les staffs en charge du suivi-évaluation dans les coordinations provinciales du Bas-Uélé et de la Tshopo sont cours de recrutement. Le recrutement complémentaire des deux chauffeurs restants était également en cours.

Les bureaux de Bunia et de Kisangani disposent de locaux, mobiliers de bureau, d'internet, tandis que celui de Buta est en réhabilitation. En effet, il n'a pas été possible d'identifier un bâtiment en bon état pour abriter l'équipe, provinciale du projet à Buta, sans devoir procéder à des réhabilitations préalables. Cette situation a pesé sur l'équipe du Ba Uélé dans l'accomplissement de sa mission.

Les sept (7) véhicules du programme ont été réceptionnés au mois de mai, avant que les chauffeurs ne prennent service.

Les engagements financiers du semestre étaient de 1 906 267 \$, et les dépenses ont atteint 690 681.31 \$.

5. LES ELEMENTS PERMETTANT DE SUIVRE LES ASPECTS TECHNIQUES EN PARTICULIER

Au stade actuel dans la mise en œuvre du programme, il n'y a pas encore, en dehors du plan de suivi évaluation du programme, d'outils pour le suivi des aspects techniques du programme.

6. ELEMENTS DE COMMUNICATION ET DE FORMATION

- La première activité du PIREDD-O a été la retraite du programme qui a servi d'induction pour le staff recruté. Cette retraite a eu lieu à Zongo dans le Kongo Central du 12 au 16 mars 2018 et avait pour objectifs de : (1) domestiquer le programme ; (2) finaliser les plans de travail pour 2018 en lien avec les priorités et les jalons de FONAREDD et ; (3) informer et sensibiliser le staff du PIREDD-O sur les règles du PNUD. Pour l'animation de la retraite, les experts du pilier I et II, des Opérations, de l'UPAQ et du Secrétariat du FONAREDD ont été retenus.
- Le jeudi 12 avril 2018, le Programme Manager du PIREDD-Oriental a effectué une visite de courtoisie au Gouverneur de la Tshopo pour lui présenter les civilités, l'informer des objectifs du programme, sa portée géographique et sa gouvernance. Durant, l'entretien, le Programme Manager du PIREDD-Oriental a mis l'accent sur l'importance de l'implication effective des autorités étatiques et la bonne collaboration pour la réussite du programme. Le Gouverneur de province a salué la présence du programme dans son entité et rassuré le PIREDD-Oriental de son implication totale, ainsi que de son appui et soutien pour la réussite du programme.

A sa sortie d'audience avec le Gouverneur, le Programme Manager du PIREDD-Oriental a accordé une interview à l'antenne locale de la radiotélévision de la République Démocratique du Congo. Avec la presse, il a abordé la raison et la portée de l'audience avec la première autorité provinciale, les objectifs du Programme intégré REDD+ Oriental et la réaction positive du Gouverneur.

- Le Programme Manager s'est ensuite entretenu avec les gouverneurs du Bas-Uélé et de l'Ituri et les ministres provinciaux en charge de l'environnement, de l'agriculture, du foncier, de

l'aménagement du territoire, du genre, de la santé, des mines, du plan et du budget. Il a tenu aussi des séances de travail avec les autorités de l'armée, de la police, et de l'agence des renseignements.

- Un atelier national et trois ateliers provinciaux de lancement du programme ont eu lieu respectivement le 04, 11 et 18 mai 2018 à Kisangani, Bunia et Buta. Ces ateliers ont été cumulés aux premières sessions du Comité de Pilotage des provinces l'Ituri et du Bas-Uélé.
- Une campagne d'information et de communication du programme a été conduite dans les trois provinces par les coordinations provinciales du PIREDD-O au cours de laquelle neuf (9) ateliers ont été organisés dans les principales agglomérations centres de la zone du programme. La participation des populations autochtones pygmées était inexistante, même si les organisations les représentant étaient présentes. Cette situation devra être corrigée dans l'avenir pour assurer une présence appropriée de cette frange de la population de la zone du programme.
- Les rapports, les photos, vidéos et les listes de présence de ces différentes activités de communication sont disponibles et seront postés sur les sites web du PNUD et du FONAREDD avec un lien pour le site de CAFI.

7. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Tableau 2. Synthèse des activités réalisées au cours du premier semestre 2018

Activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	Taux de réalisation	Observations & Recommandations
Organiser les ateliers de lancement du PIREDD-O	<ul style="list-style-type: none"> • Autorités et parties prenantes mieux informées sur les objectifs et interventions du PIREDD-O • Arrangements institutionnels et stratégie de mise en œuvre du PIREDD-O mieux connus • Contributions des parties prenantes recueillies • Engagement individuel et collectif des parties prenantes clés suscités 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois ateliers organisés, dont un national (Kisangani) et deux provinciaux (Ituri & Bas-Uélé) • 221 personnes, dont 36 femmes, ont participé aux ateliers de lancement • L'équipe du PNUD et celle du Secrétariat Exécutif du FONAREDD ont bien expliqué les objectifs, la mission et les interventions du PIREDD-O • Plusieurs contributions de participants ont été recueillies sous forme de recommandations • Les gouverneurs de province ont exprimé l'engagement de toutes les parties prenantes 	100 %	L'atelier de lancement national ayant eu lieu à Kisangani, il a été jugé superflu d'organiser encore un atelier provincial de lancement dans la même ville. Les membres du Comité de pilotage provincial de la Tshopo ont été conviés à l'atelier national à cet effet.
Appuyer la tenue de la première réunion du COPIL dans chaque province	<ul style="list-style-type: none"> • La session du comité de pilotage organisée dans chaque province • Le PTA de chaque province adopté • Les contributions des membres du COPIL recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois réunions de Comité de pilotage provincial ont été organisées à Kisangani, Bunia et Buta • Les PTA 2018 des trois provinces ont été adoptés • Les recommandations des participants ont été notées 	100%	L'adoption des PTA a été conditionnée par la prise en compte des recommandations formulées par les membres des COPIL provinciaux
Organiser une campagne d'information et	<ul style="list-style-type: none"> • Un atelier est organisé au niveau de chaque chef-lieu de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • 9 ateliers de sensibilisation organisés dans 7 territoires avec un total de 348 	100%	Les activités sur le territoire de Djugu n'ont pas été programmées en 2018 pour

de communication sur le PIREDD-O dans les Territoires cibles	<ul style="list-style-type: none"> Les parties prenantes locales informées sur les objectifs et la mission du PIREDD-O 	<ul style="list-style-type: none"> participants . 		des raisons sécuritaires Les participants ont été invités à procéder à la restitution auprès de leur base et les messages du PIREDD-Orientale ont été affichés pendant toute la période de la campagne et relayés par les radios locales. L'audience finale peut donc être estimée à plus de 2.000 personnes.
Identifier les partenaires locaux (PLE) potentiels	<ul style="list-style-type: none"> Les ONG, les acteurs du secteur privé et les organisations paysannes identifiés dans les zones cibles 	<ul style="list-style-type: none"> Des rencontres faites avec les potentiels PLE dans 7 territoires cibles 185 dossiers des PLE réceptionnés, dont 29 pour la Bas-Uélé, 75 pour l'Ituri et 81 pour la Tshopo 	100%	L'évaluation des dossiers est en cours
Conduire un diagnostic préliminaire des services techniques et des ETDs	<ul style="list-style-type: none"> L'état des infrastructures, équipements et ressources humaines évalué pour les services techniques de l'état et les ETDs dans les territoires cibles du PIREDD-O 	<ul style="list-style-type: none"> Trois services techniques de l'état (Environnement, Agriculture et Affaires foncières) ont été évalués dans les territoires cibles La majorité des chefferies ou secteurs ont été visités et évalués par le PIREDD-O Des photos ont été prises pour les infrastructures et les équipements. 	80%	Certains chefferies ou secteurs n'ont pas été physiquement visités à cause des difficultés d'accessibilité
Identifier les interventions en cours dans la zone du programme	<ul style="list-style-type: none"> Les projets ou initiatives REDD+ et autres projets de gestion durable des ressources naturelles ou d'appui communautaire identifiés Pertinence par rapport au PIREDD-O évaluée et possibilité de synergie ou de complémentarité explorée 	<ul style="list-style-type: none"> Quatre projets de gestion durable des RN identifiées dans la Tshopo, dont celui de Samaritan Purse à Bafwasende, Enabel, CIFOR et Jadora à Isangi Plusieurs projets en Ituri, dont ceux de UNHabitat, WCS à Mambasa, TROCAIRE (mambasa, djugu) STAREC (Sud Irumu), Fonds social et FAO (Djugu etc... 	100%	Des contacts plus approfondis doivent être pris avec les différentes organisations porteuses de ces projets pour déterminer les possibilités de synergies ou de complémentarités.

Les activités portant sur le plaidoyer pour la prise en compte de la REDD+, du genre et des intérêts des communautés locales dans les dépenses publiques au niveau provincial et l'élaboration du draft de la stratégie de communication du PIREDD-Orientale viennent en soutien aux activités reflétées dans le tableau précédent. Elles sont transversales et sont des éléments catalyseurs pour assoir le programme dans sa zone d'intervention.

Les activités réalisées au premier semestre 2018 ont contribué à la réalisation des produits suivants :

- Produit 1.2.** *Les chefferies/secteurs ainsi que les services techniques de l'administration territoriale et provinciale impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles, disposent des capacités nécessaires de suivi, contrôle, et régulation des activités ayant un impact sur la forêt : Le diagnostic préliminaire conduit pendant ce semestre prépare le terrain pour l'appui qui sera fourni aux chefferies/secteurs et aux services techniques de l'administration territoriale impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles pour qu'ils remplissent efficacement leurs missions de suivi, contrôle et régulation des activités ayant un impact sur la forêt.*

2. **Produit 1.5.** *La REDD+ est mise en œuvre de manière transparente, en tenant compte des risques et changements:* Les ateliers de lancement national et provincial ont été des canaux de sensibilisation des autorités provinciales et territoriales, ainsi que d'autres parties prenantes sur la REDD+. Les interventions du Secrétariat Exécutif du FONAREDD durant l'atelier de lancement national a donné aux participants une image très claire du processus REDD+ en République Démocratique du Congo, depuis sa genèse en 2009. La campagne d'information et de communication au niveau territorial a porté cette activité d'information et de sensibilisation sur le terrain. L'amplification résultant des séances de restitution, de l'affichage des messages clés et de la diffusion des messages à travers les radios locales peut porter le nombre de personnes informées sur la REDD+ à plus de deux mil au cours du premier semestre de 2018.

8. ETAT D'AVANCEMENT DES INDICATEURS DES RESULTATS :

Tableau 3. Matrice de l'état d'avancement des indicateurs des résultats du PIREDD-O

OBJECTIFS & RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME	INDICATEURS ¹	SOURCE DE VERIFICATION	BASELINE		CIBLES			Réalisé 2018
			Valeur	Année	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	Valeur finale	
					2017-2019	2020-2021		
<u>Effet 1</u> La gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) est améliorée dans les zones cibles	1. Pourcentage d'ETD cibles disposant de Plans d'Aménagement (AT) validés par toutes les parties prenantes	Rapports programme, Rapports administration provinciales, Evaluations	0	2017	40%	75%	75%	
	2. Pourcentage de terroirs où les titres collectifs & individuels sont enregistrés	Rapports programme, Rapports administration provinciales, Evaluations	0	2017	30%	50%	50%	
<u>Produit 1.1</u> Des structures de concertation multi-acteurs/multisectorielles sont opérationnelles et permettent une affectation des espaces et une exploitation des ressources naturelles optimisés	1.1.1 Nombre de plateformes multi-acteurs/multisectorielles de gouvernance impliquées dans la formulation et le suivi des plans d'utilisation des terres et de développement vert	Rapports (programme, ALE, services techniques administration, indépendants), Evaluations	0 (Existence des plateformes peu fonctionnelles et aux mandats restreints)	2017	194 (3 Provinces 8 terroirs 23 secteurs/chefferies et 160 terroirs)	92 (12 secteurs /chefferies et 80 terroirs)	286 (3 provinces 8 terroirs 35 secteurs/ Chefferies + 240 terroirs)	<i>Processus de recrutement des consultants en cours pour réaliser une étude sur le diagnostic de ces structures</i>
	1.1.2 Nombre de femmes, jeunes et peuples autochtones (par échelon de gouvernance)	Rapports (programme, ALE, services techniques administration, indépendants),	(A définir en début de programme)	2017	(A définir en début de programme)	(A définir en début de programme)	(A définir en début de programme)	

¹ It is recommended that projects use output indicators from the Strategic Plan IRRF, as relevant, in addition to project-specific results indicators. Indicators should be disaggregated by sex or for other targeted groups where relevant.

OBJECTIFS & RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME	INDICATEURS ¹	SOURCE DE VERIFICATION	BASELINE		CIBLES			Réalisé 2018
			Valeur	Année	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	Valeur finale	
					2017-2019	2020-2021		
		Evaluations						
<u>Produit 1.2</u> Les chefferies/secteurs ainsi que les services techniques de l'administration territoriale et provinciale impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles, disposent des capacités nécessaires de suivi, contrôle, et régulation des activités ayant un impact sur la forêt	1.2.1 Nombre d'ETD & services techniques dotés des capacités pour la gestion durable des RN (activité de renforcement permanente pour les mêmes cibles)	Rapports activités programmes, rapports administrations provinciales, territoriales et des services techniques	0	2017	40 dont 20 chefferies/ Secteurs, 3 services AT, 8 Env., 8 Agri. et 6 Circ. Foncières	20 dont 15 chefferies/ secteurs + poursuite appui services clés	60 dont 35 chefferies/Secteurs, 3 services AT, 8 Env., 8 Agri. et 6 Circ. Foncières	Pré-diagnostic des ETD réalisé sur l'état des infrastructures, personnel et équipements. Processus de recrutement des consultants pour le diagnostic global en cours
	1.2.2 Nombre d'agents renforcés sur les questions de gestion des RN	Rapports activités programmes, rapports administrations provinciales, territoriales et des services techniques	0 (les capacités et le nombre d'agents sont faibles)	2017	294 dont 175 chefferies/ secteurs + 40 env + 40 agri + 30 fonciers + 9 AT	Poursuite des appuis	294 dont 175 chefferies/ secteurs + 40 env + 40 agri + 30 fonciers + 9 AT	
	1.2.3 Existence de mécanisme efficace de contrôle de l'exploitation artisanale illégale de bois dans la zone du programme	Rapports activités programmes, rapports services environnement	0 (pas de mécanisme efficace)	2017	1	Poursuite	1	
<u>Produit 1.3</u> Des plans d'usage des terres concertés sont élaborés par les institutions et les communautés locales à tous les niveaux de	1.3.1. Nombre de provinces et territoires disposant d'un schéma ou de plan d'AT validés par les parties prenantes	Rapports (programme, ALE, services techniques administration, indépendants), Evaluations	0	2017	3 SPAT + 8 Plans AT territoires	Poursuite	3 SPAT + 8 Plans AT Plans AT territoires (1 plan /territoire cible	Les termes de référence de l'activité ont été élaborés et le processus de recrutement est dans le pipeline

OBJECTIFS & RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME	INDICATEURS ¹	SOURCE DE VERIFICATION	BASELINE		CIBLES			Réalisé 2018
			Valeur	Année	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	Valeur finale	
					2017-2019	2020-2021		
gouvernance territoriale	1.3.2. Nombre de terroirs villageois disposant de PLVD validés par les parties prenantes	Rapports (programme, ALE, services techniques administration, indépendants), Evaluations	Quelques terroirs villageois disposent des PLD (cfr. dans les zones des projets pilotes REDD+.	2017	160	80	240	
Produit 1.4 Les droits fonciers des communautés locales, y compris les individus bénéficiant des investissements REDD+, sont clarifiés et enregistrés	1.4.1. Nombre d'Edits fonciers provinciaux élaborés de manière participative	Rapports activités programme, Rapports activités/administrations foncières provinciales,	0 (il existe juste un arrêté Ituri)	2017	3 édits (1 par province cible)	0	3 édits (1 par province cible)	Les termes de référence de l'activité ont été élaborés et le processus de recrutement est dans le pipeline
	1.4.2 Nombre de titres collectifs & individuels enregistrés	Rapports programme, Rapports administration foncière, Evaluations	0	2017	80	160	240	
Produit 1.5 La REDD+ est mise en œuvre de manière transparente, en tenant compte des risques et changements	1.5.1 Nombre de personnes sensibilisées sur la REDD+	Rapports d'enquêtes CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) d'ateliers, de réunions et audiences couvertes par les radios locales.	A définir par l'étude Baseline	2017	300.000 dont 30% femmes, 30% jeunes 20% PA	700.000 dont 30% femmes, 30% jeunes 20% PA	1.000.000 dont 30% femmes, 30% jeunes 20% PA (10% de la population totale de la zone du programme)	>2.000 personnes (atelier provincial de lancement, campagne d'information et sensibilisation Buta, Aketi, Komanda et Mambasa, et auditeurs des émissions radio)

OBJECTIFS & RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME	INDICATEURS ¹	SOURCE DE VERIFICATION	BASELINE		CIBLES			Réalisé 2018
			Valeur	Année	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	Valeur finale	
					2017-2019	2020-2021		
	1.5.2 Nombre de plaintes & recours enregistrés & résolus dans la zone d'intervention	Rapports annuels activités des mécanismes de plaintes et recours	0	2017	20	10	30	
	1.5.3 Nombre d'études réalisées sur les moteurs de déforestation & dégradation	Rapports d'étude, rapport programme,	0	2017	1	1	2	Termes de référence finalisés
<u>Effet 2</u> : L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles	1. Taux d'adoption des pratiques durables dans les zones cibles	Rapports ETD, Rapports programme	A préciser par l'étude baseline	2017	5%	30%	30%	
	2. Taux d'investissements publics alignés aux schémas et plans d'AT	Rapports ETD, Rapports programme	A préciser par l'étude baseline	2017	25%	75%	75% (progression)	Etude spécifique, Evaluations
	3. Taux de prévalence contraceptive moderne/province	Rapports partenaires, évaluations	5,3% (EDS2013-2014 donnée pour PO).	2017	6%	9%	9% (progression)	
<u>Produit 2.1</u> Les ménages producteurs agricoles adoptent des modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt	2.1.1. Superficies de cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière & en savane	Rapports : programme, ALE, service agriculture, indépendants évaluations	A préciser par l'étude baseline	2017	120.000 ha	40.000 ha	160.000 ha	Les termes de référence de l'activité ont été élaborés et le processus de recrutement est dans le pipeline
	2.1.2. Superficies d'anciennes plantations réhabilitées de cultures pérennes sous contrat de performance & de respect de zonage	Rapports : programme, ALE, service agriculture, indépendants évaluations	A préciser par l'étude baseline	2017	4.000 ha	2.000 ha	6.000 ha	Les termes de référence de l'activité ont été élaborés et le processus de recrutement est dans le pipeline

OBJECTIFS & RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME	INDICATEURS ¹	SOURCE DE VERIFICATION	BASELINE		CIBLES			Réalisé 2018
			Valeur	Année	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	Valeur finale	
					2017-2019	2020-2021		
	2.1.3. Superficies de nouvelles plantations de cultures pérennes sous contrat de performance & de respect de zonage	Rapports : programme, ALE, service agriculture, indépendants évaluations	A préciser par l'étude baseline	2017	3.000 ha	2.000 ha	5.000 ha	
	2.1.4. Superficies des savanes mises en défens avec les CLD	Rapports : programme, ALE, service agriculture, évaluations	A préciser par l'étude baseline	2017	10.000 ha	20.000 ha	30.000 ha	
	2.1.5. Superficies de reboisements et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance	Rapports : programme, ALE, service agriculture, indépendants évaluations	A préciser par l'étude baseline	2017	3.000 ha	3.000 ha	6.000 ha	
	2.1.5. Proportion de producteurs agricoles (ménages & fermiers) ayant adopté des modèles/pratiques durables & respectant le zonage	Rapports : programme, ALE, service agriculture, indépendants évaluations	A définir par l'étude baseline	2017	15%	5%	20%	
<u>Produit 2.2</u> Les exploitants forestiers et les communautés locales intègrent des pratiques durables d'exploitation des ressources forestières ligneuses (bois d'œuvre et bois énergie) et non ligneuses	2.2.1 Nombre de terroirs appuyés sur les forêts communautaires	Rapports : programme, ALE, services environnement, indépendants. Evaluations	0	2017	40	140	180	
	2.2.2. Superficies de reboisements et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance (zones minières, etc.)	Rapports : programme, ALE, services environnement, indépendants. Evaluations	0	2017	1.000 ha	3.000 ha	4.000 ha	

OBJECTIFS & RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME	INDICATEURS ¹	SOURCE DE VERIFICATION	BASELINE		CIBLES			Réalisé 2018
			Valeur	Année	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	Valeur finale	
					2017-2019	2020-2021		
	2.2.3 Nombre de foyers améliorés disséminés	Rapports : programme, ALE, services environnement, indépendants. Evaluations	0	2017	1.000	2.000	3.000	
<u>Produit 2.3</u> Des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, sont développés.	2.3.1. Nombre de ménages (y compris ceux des peuples autochtones et ceux dirigés par les femmes et les jeunes), bénéficiaires des AGR alternatives,	Rapports : programme, ALE Evaluations	A définir dans l'étude baseline	2017	700 dont 40% de femmes, 20% de jeunes et 40% de PA	500 dont 30% de femmes, 30% de jeunes et 40% de PA	1.200 dont 38% de femmes, 22% de jeunes et 40% de PA	
	2.3.2 Nombre de peuples autochtones, femmes et jeunes bénéficiant des autres appuis sectoriels du programme	Rapports : programme, ALE Evaluations	A définir dans l'étude baseline	2017	A définir dans l'étude baseline	A définir dans l'étude baseline	A définir dans l'étude baseline	
<u>Produit 2.4</u> La prévalence des méthodes contraceptives modernes est améliorée dans les zones ciblées	2.4.1. Nombre de zones de santé avec service de planification familiale opérationnelle	Rapport partenaires, Rapports zones de santé cibles	A définir avec les partenaires	2017	15	Poursuite des appuis	15	
	2.4.2. Nombre de femmes en âge de procréer utilisant au moins 1 moyen de contraception moderne	Rapports partenaires, Rapports zones de santé cibles	A définir avec les partenaires	2017	150.000	300.000	450.000	
	2.4.3. Pourcentage de ménages ayant accès à l'information sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt	Rapports partenaires, évaluations	A définir baseline	2017	25%	75%	75% (progression)	
<u>Produit 2.5</u> Les dynamiques démographiques	2.5.1 Existence d'études sur les flux migratoires et leur impact sur les forêts des	Rapports : programme, ALE Evaluations	0	2017	1	0	1	

OBJECTIFS & RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME	INDICATEURS ¹	SOURCE DE VERIFICATION	BASELINE		CIBLES			Réalisé 2018
			Valeur	Année	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	Valeur finale	
					2017-2019	2020-2021		
mieux appréhendées	zones ciblées,							
	2.5.2 Nombre de dialogues organisés sur les solutions durables pour la migration	Rapports : programme, ALE Evaluations	0	2017	0	1	1	

9. ETAT D'AVANCEMENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCES DU PROGRAMME

Tableau 4. Etat d'avancement des indicateurs de performance du programme

Indicateurs	Unité	Réalizations Semestre 1
Nombre d'activités prévues (a)	Nbre	26
Nombre d'activités réalisées (b)	Nbre	8
Taux d'exécution physique d'activités ou Temps moyen pour exécution des activités (c) = (a)/(B)*100	Taux	30,76%
Budget prévu (Semestre1) (d)	Montant en \$	1 906 267
Budget consommé (Semestre 1) (e)	Montant en \$	690 681.31
Taux d'exécution financière semestriel (Taux de décaissement semestriel) (f) = (d)/(e) *100	Taux	36,2%
Budget global du projet (g)	Montant	33.000.000
Taux d'exécution financière global (h) = (e)/(g) *100	Taux	2,09%
Nombre de réunions de COPIL prévu (j)	Nbre	6
Nombre de réunions de COPIL organisé (k)	Nbre	3
Taux d'exécution des réunions du COPIL (l) = (j)/(k)*100	Taux	50%

Au terme de ce premier semestre de l'année 2018, le plan de travail annuel et budget a enregistré des taux d'exécution financière et physique respectivement de l'ordre de 36,2 % et 30,76 %.

Ces résultats ont été réalisés dans un contexte logistique assez difficile dû à la lenteur du processus d'acquisition des outils de travail.

10. SUIVI DES MESURES DE SAUVEGARDES ET DES PLAINTES ET RECOURS

Au stade actuel de mise en œuvre du programme, aucune activité de suivi des mesures de sauvegarde et des plaintes et recours n'a été réalisée.

11. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES

La mise en œuvre du programme a accusé un retard du fait des contraintes majeures suivantes : (i) le retard dans le décaissement des ressources au profit de l'Agence d'exécution qui a eu un impact important sur la mise en œuvre des activités de démarrage du programme ; (ii) le recrutement et déploiement tardif du personnel (la première vague de l'équipe du programme a pris service en février et certains staffs n'ont pas encore été recrutés/et ou rejoint leur lieu d'affectation) ; (iii) le retard dans la mise en place des bureaux et de la logistique nécessaires pour le travail (véhicules, Internet, ordinateurs et imprimantes, générateurs du courant, les chaises et tables, ...), particulièrement pour le

Bas-Uélé; (iv) la lenteur du processus d'acquisition des biens et services (recrutement des consultants) pour la mise en œuvre des activités du PTA .

En plus de ces difficultés, la mise en œuvre du programme est confrontée à quelques défis majeurs qui sont : (1) réussir la réalisation efficace de toutes les activités du PTA 2018, (2) assurer l'engagement des principales parties prenantes pour accompagner la mise en œuvre des activités du programme et (3) susciter l'appropriation effective des potentiels bénéficiaires du PIREDD+/Oriental pour garantir la durabilité des interventions et acquis du programme.

Face aux contraintes majeures, des mesures de mitigation ont été développées. Il s'agit des réunions (toutes les deux semaines) entre la coordination du programme, le Pilier II et les opérations pour mieux faire face aux contraintes opérationnelles qui pourraient entraver la mise en œuvre des activités.

En perspective de l'atteinte des jalons intermédiaires en décembre 2018, l'unité de gestion du programme essaie d'ajuster les approches de la mise en œuvre (en guise de raccourcis pour aller vers l'atteinte des jalons 2018). Pour se faire, plusieurs études sont regroupées et certaines études diagnostiques des services techniques qui devaient être conduites par des consultants sont désormais réalisées par les équipes du programme.

12. LEÇONS APPRISES

Au terme de ce premier semestre de l'année 2018, les principales leçons apprises sont:

- Il est nécessaire d'anticiper et de prendre des actions idoines pour que le processus de recrutement des consultants n'entraîne pas de retard dans la mise en œuvre des activités;
- La valorisation du savoir paysan devra être capitalisée dans le processus d'élaboration des modèles agricoles économiquement viables et à faibles impact sur la forêt (plusieurs paysans rencontrés sur terrain ont de bonnes idées à ce sujet);
- Le programme peut s'appuyer sur l'administration publique et la société civile pour atteindre plus facilement les communautés.

13. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Durant le premier semestre de l'année 2018, le PIREDD-Oriental a initié de nombreuses activités avec les différentes parties prenantes afin de mieux asseoir l'appropriation du programme.

Le PIREDD-Oriental a également entamé une série d'actions pour mettre en œuvre le plan de travail. Au regard du cadre des ressources du programme et des orientations du management du PNUD et du FONAREDD, l'équipe du PIREDD-Oriental doit se focaliser durant le dernier semestre de l'année sur des activités majeures dont les résultats concourent à l'atteinte des cibles et des jalons fixés.

Le rythme de mise en œuvre des activités du PTA 2018 va s'amplifier en vue de permettre au programme d'atteindre ses objectifs en décembre 2018 et d'aboutir aux changements transformationnels escomptés.

Pour se faire, le PIREDD-Oriental recommande de :

- Accélérer la réhabilitation du bâtiment devant abriter le bureau de Buta (Bas-Uélé) ;
- Finaliser le recrutement des staff de l'équipe du programme ;
- Accélérer les processus de recrutement des consultants ;

- Renforcer le pouvoir de décisions de la coordination nationale à travers une délégation d'autorité de level2 pour le Programme Manager.

14. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les activités suivantes seront priorisées dans la programmation du second semestre :

- Le recrutement des consultants et PLE pour accélérer la mise en œuvre du PTA 2018 ;
- L'identification et la sélection des terroirs villageois cibles des interventions du programme ;
- L'acquisition des équipements pour le renforcement des capacités des chefferies/secteurs et des services techniques de l'administration territoriale et provinciale ;
- Le diagnostic des structures de gouvernance.

15. ANNEXES

Les annexes à ce rapport sont constituées des rapports d'activités, des listes de présence aux ateliers et réunions diverses, des photos et vidéos illustrant certaines activités.

- Annexe 1. Rapport de la retraite de démarrage + photos
- Annexe 2. Compte rendu de la rencontre avec le Gouverneur de la Tshopo + photos
- Annexe 3. Rapport de l'atelier de lancement national + photos
- Annexe 4. Rapport des ateliers de lancement provincial + photos
- Annexe 5. Rapport des réunions des comités de pilotage provinciaux + photos
- Annexe 6. Rapport de la campagne de sensibilisation, d'identification des PLE et de diagnostic



préliminaire des services techniques de l'état et des ETDs

Programme Intégré REDD+/Oriental (PIREDD-O) Termes de référence de

Recrutement d'un cabinet/bureau d'études ou ONG pour élaborer le schéma provincial, les plans territoriaux d'aménagement du territoire et les cartes d'utilisation des terres dans la province du Bas-Uélé.

1. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de mise en œuvre du mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD) depuis 2009. En novembre 2012, le Gouvernement a validé la Stratégie-Cadre nationale REDD+. Cette stratégie construite autour des moteurs actuels et futurs de la déforestation, s'inscrit dans la dynamique de la transition de la RDC vers une économie verte. Elle repose sur sept piliers à savoir : (i) l'aménagement du territoire, (ii) la sécurisation foncière, (iii) l'exploitation agricole et forestière durable, (iv) la compensation des effets négatifs de

l'exploitation forestière et minière, (v) la promotion d'un accès à une énergie durable, (vi) la maîtrise de la croissance démographique et (vii) l'amélioration de la gouvernance. La stratégie a par la suite été déclinée de façon opérationnelle dans un Plan d'Investissement REDD+ (adopté en septembre 2013 puis actualisé en 2015). Ensuite, le Fonds National REDD (FONAREDD) a été mis en place pour appuyer l'opérationnalisation de ce plan d'investissement à travers la mobilisation des financements et le suivi de la mise en œuvre fiduciaire des projets liés à la REDD+.

En avril 2016, le Gouvernement de la RDC a signé une Lettre d'Intention (LOI) avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) dans laquelle cette dernière s'engage à financer le Plan d'Investissement REDD+ à hauteur de 200 millions de dollars américains, dont 190 millions sur le FONAREDD. Le PNUD a reçu de ce fonds un financement pour la mise en œuvre du « Programme Intégré REDD+ Oriental » (PIREDD-O) pour 33 millions \$ sur 5 ans.

Le PIREDD-O est une réponse holistique aux différents moteurs de la déforestation dans les provinces de l'Ituri, du Bas-Uélé et de la Tshopo. Il est articulé autour de deux objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et (ii) réduire l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles.

A terme, le Programme cherche un développement rural durable bâti sur un meilleur aménagement du territoire et une organisation spatiale du développement plus concertée et intégrant la question des forêts en lien avec la compétitivité économique et la conservation des biens et services éco systémiques dans les provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo. Cela passera par : (i) l'émergence d'une vision commune, prospective et spatialisée du développement et ; (ii) l'identification des priorités, moyens et infrastructures prioritaires nécessaires pour y parvenir, ainsi que le rôle et les responsabilités des divers acteurs (mise en œuvre, suivi, contrôle), l'affectation des terres et des règles d'arbitrage entre secteurs (agriculture, exploitation forestière, espace à préserver voire protéger, etc.) pour la gestion de l'espace, des ressources et des investissements.

Voilà pourquoi, le PIREDD-Orientale appuie le développement de plans concertés d'usage des terres et des ressources, par les institutions et les communautés locales à travers l'élaboration et l'adoption du Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire (SPAT) et des Plans de développement des Territoires dans une perspective REDD+ dans la province du Bas-Uélé. Ce Schéma et ces Plans de développement serviront de support aux négociations avec le gouvernement central (et les partenaires au développement) sur le financement des priorités provinciales et de leurs contreparties (Contrats de Plan).

Les présents termes de référence portent sur le recrutement d'un cabinet/bureau d'études ou ONG pour élaborer le schéma provincial, les plans territoriaux d'aménagement du territoire et les cartes d'utilisation des terres dans la province du Bas-Uélé.

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est d'élaborer : (i) le schéma provincial

d'aménagement du territoire du Bas-Uélé ; (ii) les plans territoriaux d'aménagement de Buta et Aketi et (iii) les cartes d'utilisation des terres dans la province du Bas-Uélé.

2.1. Objectifs spécifiques de la mission

Les objectifs spécifiques sont :

- Opérationnaliser les plateformes de concertation multisectorielles des territoires de Buta et Aketi;
- Appuyer la création du « Conseil Provincial de l'Aménagement du Territoire du Bas-Uélé »;
- Appuyer en parallèle la révision et/ou l'élaboration des plans de développement des Territoires cibles dans une optique REDD+;
- Définir les orientations stratégiques de développement de la Province du Bas-Uélé et des Territoires de Buta et Aketi et les directives en termes d'usage de l'espace par différents secteurs d'activités;
- Confronter les orientations stratégiques de développement de la Province et des Territoires cibles et celles en termes d'usage de l'espace par différents secteurs d'activités;
- Confronter les directives en termes d'usage de l'espace des différents secteurs d'activités afin de définir une vision commune de l'aménagement du territoire et de clarifier les attributions des différents ministères provinciaux pour éviter des chevauchements d'autorité et d'incohérences, y compris dans les documents administratifs et cartographiques;
- Produire un Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire, validé par les autorités et accompagné des textes réglementaires encadrant sa mise en œuvre;
- Assurer la cohérence verticale et horizontale du Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire du Bas-Uélé avec les Plans d'Aménagement des Territoires de Buta et Aketi;
- Produire des cartes d'utilisation des terres;
- Participer dans la négociation des Contrats de Plan entre le gouvernement central et la Province du Bas-Uélé (en lien avec le programme sectoriel Aménagement du Territoire);
- Dresser un plan d'actions pour une bonne mise en œuvre du Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire et des Plans d'aménagement de Territoires.

3. Résultats attendus

Au terme de la mission, les éléments complémentaires suivants sont disponibles:

- ❖ Les plateformes de concertation multisectorielles des territoires de Buta et Aketi sont opérationnelles;
- ❖ Le « Conseil Provincial de l'Aménagement du Territoire du Bas-Uélé » est créé;
- ❖ Les plans de développement de Buta et Aketi sont révisés et/ou élaborés dans une optique REDD+;
- ❖ Les orientations stratégiques de développement de la Province du Bas-Uélé et des Territoires de Buta et Aketi et les directives en termes d'usage de l'espace par différents secteurs d'activités sont définies et bien clarifiées;
- ❖ Les orientations stratégiques de développement de la Province du Bas-Uélé et

- des Territoires cibles et celles en termes d'usage de l'espace par différents secteurs d'activités sont conformes et en parfaite cohérence;
- ❖ Les directives en termes d'usage de l'espace des différents secteurs d'activités sont définies et dégagent une vision commune de l'aménagement du territoire et une cohérence dans les interventions;
 - ❖ Un Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire accompagné des textes réglementaires encadrant sa mise en œuvre est produit et validé par les autorités provinciales et nationales;
 - ❖ Le Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire du Bas-Uélé et les Plans d'Aménagement des Territoires de Buta et Aketi sont cohérents à tous les niveaux (vertical et horizontal);
 - ❖ Les cartes d'utilisation des terres sont produites;
 - ❖ Des Contrats de Plan entre le gouvernement central et la Province du Bas-Uélé sont négociés;
 - ❖ Un plan d'actions pour une bonne mise en œuvre du SPAT et des Plans d'aménagement de Territoires est produit.

4. Méthodologie de travail

La mission sera conduite par un cabinet national/bureau d'études national ou une ONG nationale qui collectera les données et informations de base. Il/ou elle effectuera des visites de terrain et des entrevues avec des personnes et structures clés au niveau national, provincial, territorial et local. La méthodologie combinera l'exploration documentaire, les entrevues avec des personnes ressources ainsi que des missions sur le terrain. La mission se focalisera également sur les acteurs travaillant sur les questions d'aménagement du territoire et de planification spatiale et valorisera le LUP.

Après la signature du contrat, le cabinet/bureau d'études ou l'ONG aura 02 jours pour transmettre le rapport de cadrage méthodologique et sa feuille de route. Le cabinet/bureau d'études ou l'ONG se rendra à Buta, Aketi, dans les territoires, Secteurs/Chefferies et villages cibles (mission de 15 jours) pour la collecte de l'information, des données, l'établissement des cartes d'utilisation des terres et la conduite des entretiens avec les différentes parties prenantes. Le cabinet/bureau d'études ou l'ONG rédigera le rapport et le présentera lors d'un atelier provincial de validation. Le cabinet/bureau d'études ou l'ONG animera le dudit atelier et rédigera son compte rendu.

Durant la mission, le cabinet/bureau d'études ou l'ONG maintiendra une communication optimale avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental basé à Kisangani et le Coordonnateur Provincial du Bas-Uélé, à travers des comptes rendus réguliers écrits et oraux, à minima, deux fois par semaine. Il/ou elle échangera régulièrement avec le Programme Sectoriel du FONAREDD portant sur l'Aménagement du Territoire.

Le cabinet/bureau d'études ou l'ONG prestera sous la supervision globale du Team Leader de l'Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD) et en collaboration directe avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental qui assurera un contrôle de qualité sur tous les produits de la mission.

Il reste entendu que le cabinet/bureau d'études ou l'ONG reste lié (e) au commanditaire de la mission à travers entre autre le Programme Manager du PIREDD-Oriental jusqu'à l'approbation des documents finaux par les instances

appropriées.

5. Livrables

Le cabinet/bureau d'études ou l'ONG fournira les livrables suivants et conformément aux dates indiquées:

Numéro d'ordre	Produits livrables	Date de remise
1	Une note de cadrage méthodologique, les activités à conduire, le chronogramme de la mission et les moyens de mise en œuvre.	A remettre au plus tard 02 jours ouvrables après la signature du contrat.
2	Un rapport provisoire global comprenant : (i) un Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire ;(ii) des Plans Territoriaux d'aménagement du territoire ; (iii) les cartes d'utilisation des terres et (iv) des propositions de Contrats Plans à négocier avec le Gouvernement Central.	A remettre au plus tard 21 jours calendaires après la validation de la note de cadrage.
3	Un plan d'actions pour une bonne mise en œuvre du Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire et des Plans d'aménagement de Territoires.	A remettre au plus tard 10 jours calendaires après la validation du rapport provisoire par le Comité Technique de Suivi.
4	Un rapport définitif global tenant compte des remarques et observations.	A remettre au plus tard 2 jours ouvrables après la validation technique.

Les produits livrables remis au PNUD devraient être fournis sur support physique (format papier) en cinq (5) exemplaires et support CD-ROM pour les versions provisoires, et en huit (8) exemplaires et sur support CD-ROM pour les versions définitives après observations.

6. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est fixée à partir de la date de signature du contrat et y compris la remise de tous les livrables. Elle est de 45 jours ouvrables repartis sur trois mois et se déroulera essentiellement dans la Province du Bas-Uélé, notamment dans les territoires de Buta et Aketi et les Chefferies/Secteurs Cibles du PIREDD-Oriental ci-après:

Province	Territoire	Chefferie/Secteur
Bas Uélé	Aketi	Aguru Gatanga
		Bondongola
		Mabinza
		Ngbongi
		Yoko
	Buta	Mobati
		Monganzulu

7. Profil des consultants

Le cabinet/bureau d'études ou l'ONG, proposera pour les besoins de l'étude l'expertise qualifiée nécessaire à la réalisation des produits attendus. Le cabinet/bureau d'études ou l'ONG doit avoir au moins cinq années d'expériences et des compétences dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la planification spatiale, du développement local, de la cartographie et la proposition de projets prioritaires de développement territorial et sera constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui répondra au moins aux profils suivants :

Un expert aménagiste, spécialiste en développement territorial/local et en décentralisation (Chef d'équipe)

- Détenteur d'un diplôme universitaire (Bac + 5) au moins ou son équivalent en planification et/ou aménagement du territoire, développement local, développement territorial ou en décentralisation;
- Avoir une expérience avérée dans l'élaboration de schémas provinciaux et plans territoriaux d'aménagement du territoire et de cartes d'utilisation des terres;
- Avoir conduit au moins trois schémas provinciaux d'aménagement du territoire et deux plans territoriaux d'aménagement du territoire en RD Congo ou dans un pays africain.

Le Chef d'équipe conduira avec son équipe les études demandées et fournira les rapports et produits attendus dans les délais prévus. Il travaillera en étroite collaboration avec le Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire, le Coordonnateur du PIREDD-Bas-Uélé et le Programme Manager du PIREDD-Oriental. Il va coordonner l'organisation de la logistique et planifiera les descentes sur le terrain.

Un expert forestier/environnementaliste

- Détenteur d'un diplôme universitaire (Bac + 5) au moins ou son équivalent en foresterie ou en sciences de l'environnement;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la planification spatiale en lien avec la durabilité environnementale, notamment la REDD+;
- Avoir conduit au moins deux schémas provinciaux ou plans territoriaux d'aménagement du territoire en RD Congo ou dans un pays africain.

Un expert agronome

- Détenteur d'un diplôme universitaire (Bac + 5) au moins ou son équivalent en agronomie;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la planification spatiale en lien avec l'agriculture durable et la promotion des filières et cultures pérennes;
- Avoir conduit au moins deux schémas provinciaux ou plans territoriaux d'aménagement du territoire en RD Congo ou dans un pays africain.

Un expert en Système d'Information Géographique/géomaticien

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+5) au moins ou son équivalent en Système d'Information Géographique (SIG) ou en Géomatique;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la planification spatiale en lien avec la REDD+, notamment à travers la production de cartes d'aménagement et d'utilisation des terres;
- Avoir des connaissances affirmées en télédétection et SIG appliquée à la gestion durable des ressources naturelles;
- Avoir produit des cartes d'aménagement et d'utilisation des terres au niveau de deux provinces et de quatre territoires en RD Congo ou dans un pays africain.

Compétences transversales :

- forte motivation pour les enjeux du développement territorial;
- très bonne connaissance du contexte spatial de la province du Bas-Uélé;
- avoir une expérience dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la planification spatiale;
- être familier avec les logiciels de cartographie, télédétection et de photographie aérienne en RD Congo;
- excellente maîtrise du Français et une bonne connaissance du Lingala;
- produire des cartes thématiques de très bonne qualité (en termes d'outils d'aide à la décision et dans le respect des délais de travail);
- produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle et dans le respect des délais de travail;
- bonne connaissance des enjeux, problématiques et défis du développement durable, de l'environnement et de la REDD+ à l'échelle internationale, nationale et locale;
- à l'aise et souple dans les relations institutionnelles;
- bonne connaissance des règles et procédures des agences des Nations Unies, particulièrement le PNUD (atout);
- maîtrise des outils informatiques, Word, Excel, Powerpoint;
- maîtrise des logiciels cartographiques (ArcWiew, MapInfo, Idrisi, Savane, etc);
- sens relationnel, diplomatie, capacités à convaincre et à négocier;
- capacité à s'intégrer au sein d'une équipe et auprès des partenaires locaux;
- capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation, méthode, gestion du temps, planification de ses activités;
- capacité d'adaptation à un environnement difficile et enclavé;
- la connaissance de la province du Bas-Uélé (contexte, langue, législation, décentralisation, acteurs,) est un atout.

8. Organisation de la mission

Le cabinet/bureau d'études ou l'ONG retenu (e) prendra en charge ses propres frais liés à la réalisation de la mission (frais de déplacement, hébergement et restauration, édition et duplication des livrables, coût des travaux d'enquête et éventuelles études spécifiques nécessaires à la prestation, etc.).L'organisation logistique des ateliers et réunions de validation relatives à la prestation, ainsi que les frais y afférents seront à la charge du Programme Intégré REDD+/Oriental (frais de transports des

participants, frais de duplication des supports didactiques, location de salles, etc.).

9. Présentation des offres :

Selon la procédure appliquée par le PNUD RD Congo, le cabinet/bureaux d'études ou l'ONG intéressé (e) doit présenter un dossier de candidature comprenant :

1. Une proposition technique:

(i) Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature.

(ii) Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagées.

2. Une proposition financière:

La proposition financière doit indiquer:

(i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD RD Congo dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant:

Les honoraires du consultant (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus).

3. CV du (de) consultant (e) :

-L'expérience acquise dans des missions similaires;

-Les copies des diplômes et, si possible, les attestations de bonne fin d'exécution des missions similaires obtenues ;

-Au moins 3 références.

Toutes les candidatures doivent être déposées ou faites en ligne sur le site web du PNUD au plus tard le 2018 avec la mention «**Recrutement d'un cabinet/bureau d'études ou ONG pour élaborer le schéma provincial, les plans territoriaux d'aménagement du territoire et les cartes d'utilisation des terres dans la province du Bas-Uélé.**».

Il ne sera donné de suite qu'aux candidatures pour lesquelles le PNUD RD Congo aurait exprimé un intérêt.



Programme Intégré REDD+/Oriental (PIREDD-O)

Termes de référence

de

Recrutement de cabinets pour réaliser le diagnostic des Services de l'Environnement, ATUH, du Foncier et de l'Agriculture des provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo

2. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de mise en œuvre du mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD) depuis 2009. En novembre 2012, le Gouvernement a validé la Stratégie-Cadre nationale REDD+. Cette stratégie construite autour des moteurs actuels et futurs de la déforestation, s'inscrit dans la dynamique de la transition de la RDC vers une économie verte. Elle repose sur sept piliers à savoir : (i) l'aménagement du territoire, (ii) la sécurisation foncière, (iii) l'exploitation agricole et forestière durable, (iv) la compensation des effets négatifs de l'exploitation forestière et minière, (v) la promotion d'un accès à une énergie durable, (vi) la maîtrise de la croissance démographique et (vii) l'amélioration de la gouvernance. La stratégie a par la suite été déclinée de façon opérationnelle dans un Plan d'Investissement REDD+ (adopté en septembre 2013 puis actualisé en 2015). Ensuite, le Fonds National REDD (FONAREDD) a été mis en place pour appuyer l'opérationnalisation de ce plan d'investissement à travers la mobilisation des financements et le suivi de la mise en œuvre fiduciaire des projets liés à la REDD+. En avril 2016, le Gouvernement de la RDC a signé une Lettre d'Intention (LOI) avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) dans laquelle cette dernière s'engage à financer le Plan d'Investissement REDD+ à hauteur de 200 millions de dollars américains, dont 190 millions sur le FONAREDD. Le PNUD a reçu de ce fonds un financement pour la mise en œuvre du « Programme Intégré REDD+ Oriental » (PIREDD-O) pour 33 millions \$ sur 5 ans.

Le PIREDD-O est une réponse holistique aux différents moteurs de la déforestation dans les provinces de l'Ituri, du Bas-Uélé et de la Tshopo. Il est articulé autour de deux objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et (ii) réduire l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles.

Pour la viabilisation des interventions du programme, il est prévu le renforcement des capacités des institutions et services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs (de l'environnement, l'aménagement du territoire, du foncier et de l'agriculture) ainsi que des partenaires locaux pour la mise en œuvre effective de leur mandat. A cet effet, le PIREDD-Orientale prévoit de fournir un appui aux divers services techniques évoqués et Chefferies/Secteurs, en termes de (i) réhabilitation ou construction de leurs bureaux, (ii) équipement en matériel (variable selon la pertinence pour les services : équipe pour énergie, GPS, équipement de bureau, motos, etc.), (iii) fonctionnement et déplacements, (iv) renforcement des capacités, et (v) la motivation partielle des agents à travers des "contrats de performance.

Les présents termes de référence portent sur une étude diagnostique des services techniques territoriaux et provinciaux ci-dessus.

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser une analyse globale (qualitative et quantitative) des capacités des services de l'Environnement, du Foncier, de l'Aménagement du Territoire et de l'Agriculture sur le plan des ressources humaines, des infrastructures et équipements, ainsi que du fonctionnement. La mission identifiera aussi les principaux goulots d'étranglement qui bloquent le bon fonctionnement de ces services.

2.1. Objectifs spécifiques de la mission

Les objectifs spécifiques sont :

- préciser et déterminer les problématiques et les besoins exprimés par les différents services techniques selon une approche participative ;
- analyser la situation actuelle des services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs dans les provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo ainsi que dans les entités territoriales cibles;
- évaluer les besoins en infrastructures à construire ou à réhabiliter, en équipements, ressources humaines et financières pour une meilleure mise en œuvre du PIREDD-Oriental y compris le renforcement des capacités des agents ;
- faire une revue de la littérature des rapports techniques périodiques des services techniques ;
- définir les activités, supports et les techniques appropriées au contexte de mise en œuvre du programme ;
- définir les termes de la collaboration avec les services techniques de l'administration provinciale, territoriale et les Chefferies/Secteurs ;
- déterminer une stratégie d'intervention et d'implication avec la prise en compte des obligations de performance ;
- dresser un plan d'actions pour le renforcement des capacités desdits services en faisant ressortir les spécificités propres à chaque entité concernée en vue de mieux les outiller pour l'accomplissement optimal de leurs responsabilités.

3. Résultats attendus

A l'issue de la mission, un rapport succinct présentant les éléments complémentaires suivants :

- ❖ l'état des ressources humaines (quantité et qualité) des services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs connu;
- ❖ l'état des infrastructures et équipements des services techniques de chaque entité territoriale cible établi;
- ❖ un rapport global de l'état des lieux et de diagnostic des services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs cibles dressé et validé par les parties prenantes;
- ❖ un plan d'actions de renforcement des capacités opérationnelles des services techniques de chaque entité territoriale cible établi et validé;
- ❖ une proposition d'outils et formats pour le suivi et évaluation permettant une mise en œuvre efficace et efficiente des activités du PIREDD-Oriental;
- ❖ un devis estimatif quantitatif des travaux assorti d'un cadre de décomposition des prix, un planning des travaux et le détail d'exécution;
- ❖ un plan de mobilier et des équipements;
- ❖ une notice descriptive et justificative des choix et orientations techniques.

4. Méthodologie de travail

Le diagnostic sera conduit par trois cabinets (un par province) qui doivent recourir à toute la panoplie d'outils disponible pour collecter et analyser les informations pertinentes. Il est vivement suggéré aux cabinets d'adopter une approche participative et inclusive pour prendre en charge les préoccupations et les besoins de toutes les parties prenantes. Cette démarche suppose un important effort de consultation et de concertation avec l'administration, les collectivités locales, les

concessionnaires de réseaux, les populations, le secteur privé, la société civile, le PNUD, etc.

Après la signature du contrat, les cabinets auront 02 jours pour préparer une note d'orientation méthodologique et une feuille de route. Ils y décriront, de façon claire et détaillée, la démarche qu'ils comptent utiliser pour mener ce diagnostic. La feuille de route présentera les résultats attendus de chaque étape, le calendrier de l'étude ainsi que la durée de chaque activité.

Pour l'élaboration du rapport de diagnostic, les cabinets prendront contact avec les acteurs concernés, recueillera les documents (plans et pièces écrites) existants, et fera des visites de terrains.

Le rapport diagnostic sera établi sur la base de l'analyse issue de l'exploitation des entretiens et des données. Il devra faire ressortir la situation actuelle des services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs cibles, les principaux problèmes, la situation projetée, l'analyse des dysfonctionnements et les prérequis pour corriger ces dysfonctionnements actuels.

Le rapport diagnostic sera présenté devant le comité technique de suivi. A l'issue de cette rencontre, le cabinet fournira une version finale qui intégrera les observations de l'ensemble des acteurs.

Durant la mission, les cabinets maintiendront une communication optimale avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental basé à Kisangani, à travers des comptes rendus réguliers écrits et oraux, à minima, deux fois par semaine.

Chaque cabinet veillera à impliquer activement la Coordination Provinciale du Programme dont il relève.

Il reste entendu que les cabinets restent liés au commanditaire du diagnostic à travers la Coordination Nationale du Programme Intégré REDD+-Oriental jusqu'à l'approbation des rapports finaux par les instances appropriées. Les cabinets doivent intégrer les commentaires des différentes parties prenantes (les experts du PNUD, les ministères sectoriels, la société civile et le secteur privé sous la supervision du Programme Manager du PIREDD-Oriental). Le Programme Manager du PIREDD-Oriental assure un contrôle de qualité sur tous les produits de la mission.

5. Livrables

Les trois cabinets fourniront au PNUD les livrables suivants et conformément aux dates indiquées:

#	Produits livrables	Date de remise
1	<input type="checkbox"/> Une note de cadrage méthodologique, les activités à mettre en oeuvre, le chronogramme de la mission et les moyens de mise en oeuvre	A remettre au plus tard 02 jours calendaires après la signature du contrat.
2	<input type="checkbox"/> Un rapport provisoire global portant sur l'analyse diagnostique des services techniques de la province.	A remettre au plus tard 17 jours calendaires après la signature du contrat.
3	<input type="checkbox"/> Un plan d'actions de renforcement des capacités opérationnelles des services techniques de chaque entité territorial.	A remettre au plus tard 17 jours calendaires après signature du contrat.

-
- | | | |
|---|--|--|
| 4 | □ Un rapport définitif global tenant compte des remarques et observations. | A remettre au plus tard 30 jours calendaires après signature du contrat. |
|---|--|--|
-

Les produits livrables remis au PNUD devraient être fournis sur support physique (format papier) en trois (3) exemplaires et support CD-ROM pour les versions provisoires, et en cinq (5) exemplaires et sur support CD-ROM pour les versions définitives après observations.

6. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est fixée à partir de la date de signature du contrat et y compris la remise de tous les livrables. Elle est de 30 hommes/jours repartis sur un quarante jours ouvrables et se déroulera essentiellement dans les territoires et chefferies/secteurs des provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo.

7. Profil des consultants

La mission sera conduite par trois cabinets (un par province) qui devraient être des bureaux d'études ayant au moins cinq années d'expériences et ayant des compétences dans le domaine de l'analyse institutionnelle et stratégique des institutions gouvernementales et seront constitués d'une équipe pluridisciplinaire qui répondra au moins aux profils suivants :

- un ingénieur en Génie civil, ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la construction/réhabilitation de bâtiments et d'ouvrages électriques et en gestion et maintenance des infrastructures;
- un expert en analyse diagnostique institutionnelle, organisationnelle, et renforcement des capacités (Chef d'équipe);
- un expert forestier/environnementaliste ;
- un expert agronome;
- un expert aménagiste, spécialiste du développement local et de la décentralisation
- un expert foncier

Compétences transversales :

- forte motivation pour les enjeux du développement institutionnel;
- très bonne connaissance du contexte institutionnel et organisationnel des services étatiques en RD Congo;
- avoir une expérience dans le domaine de l'analyse institutionnelle et technique;
- être familier avec le système administratif et le cadre institutionnel congolais;
- avoir conduit au moins deux analyses ou diagnostics institutionnels ou missions similaires en RD Congo ou dans un pays africain;
- excellente maîtrise du Français et une bonne connaissance du Swahili et du Lingala;
- produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle et dans le respect des délais de travail;
- bonne connaissance des enjeux, problématiques et défis du développement durable, de l'environnement et de la REDD+ à l'échelle internationale,

nationale et locale;

- à l'aise et souple dans les relations institutionnelles;
- bonne connaissance des règles et procédures des agences des Nations Unies, particulièrement le PNUD (atout);
- maîtrise des outils informatiques, Word, Excel, Powerpoint;
- sens relationnel, diplomatie, capacités à convaincre et à négocier;
- capacité à s'intégrer au sein d'une équipe et auprès des partenaires locaux;
- capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation, méthode, gestion du temps, planification de ses activités;
- capacité d'adaptation à un environnement difficile et enclavé;
- la connaissance des provinces orientales de la RD Congo (contexte, langue, législation, décentralisation, acteurs,) est un atout.

8. Organisation de la mission

Les cabinets retenus prendront en charge leurs propres frais liés à la réalisation de la mission (frais de déplacement, hébergement et restauration, édition et duplication des livrables, coût des travaux d'enquête et éventuelles études spécifiques nécessaires à la prestation, etc.). L'organisation logistique des ateliers et réunions de validation relatives à la prestation, ainsi que les frais y afférents seront à la charge du Programme REDD+/Oriental (frais de transports des participants, frais de duplication des supports didactiques, location de salles, etc.).

9. Présentation des offres :

Selon la procédure appliquée par le PNUD RD Congo, le cabinet intéressé doit présenter un dossier de candidature comprenant :

1. Une proposition technique:

(i) Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature.

(ii) Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagées.

2. Une proposition financière:

La proposition financière doit indiquer :

(i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD RD Congo dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant :

Les honoraires du consultant (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus).

3. CV du (de) consultant (e) :

-L'expérience acquise dans des missions similaires;

-Les copies des diplômes et attestations obtenues ;

-Au moins 3 références.

Toutes les candidatures doivent être déposées ou faites en ligne sur le site web du PNUD au plus tard le 2018 avec la mention « **Recrutement de cabinets pour réaliser le diagnostic des services techniques de l'administration provinciale, territoriale et les Chefferies/Secteurs des provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo** ».

Il ne sera donné de suite qu'aux candidatures pour lesquelles le PNUD RD Congo aurait exprimé un intérêt.



Programme Intégré REDD+/Oriental (PIREDD-O)

Termes de référence

de

Recrutement d'un(e) consultant (e) pour réaliser le diagnostic des filières agricoles, l'inventaire des modèles et techniques agricoles et l'état des lieux des cultures pérennes dans la province du Bas-Uélé

3. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de mise en œuvre du mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD) depuis 2009. En novembre 2012, le Gouvernement a validé la Stratégie-Cadre nationale REDD+. Cette stratégie construite autour des moteurs actuels et futurs de la déforestation, s'inscrit dans la dynamique de la transition de la RDC vers une économie verte. Elle repose sur sept piliers à savoir : (i) l'aménagement du territoire, (ii) la sécurisation foncière, (iii) l'exploitation agricole et forestière durable, (iv) la compensation des effets négatifs de l'exploitation forestière et minière, (v) la promotion d'un accès à une énergie durable, (vi) la maîtrise de la croissance démographique et (vii) l'amélioration de la gouvernance. La stratégie a par la suite été déclinée de façon opérationnelle dans un Plan d'Investissement REDD+ (adopté en septembre 2013 puis actualisé en 2015). Ensuite, le Fonds National REDD (FONAREDD) a été mis en place pour appuyer l'opérationnalisation de ce plan d'investissement à travers la mobilisation des financements et le suivi de la mise en œuvre fiduciaire des projets liés à la REDD+. En avril 2016, le Gouvernement de la RDC a signé une Lettre d'Intention (LOI) avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) dans laquelle cette dernière s'engage à financer le Plan d'Investissement REDD+ à hauteur de 200 millions de dollars américains, dont 190 millions sur le FONAREDD. Le PNUD a reçu de ce fonds un financement pour la mise en œuvre du « Programme Intégré REDD+ Oriental » (PIREDD-O) pour 33 millions \$ sur 5 ans.

Le PIREDD-O est une réponse holistique aux différents moteurs de la déforestation dans les provinces de l'Ituri, du Bas-Uélé et de la Tshopo. Il est articulé autour de deux objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et (ii) réduire l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles. Ces deux effets promeuvent l'adoption par les ménages producteurs agricoles de modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt.

En effet, l'amélioration des conditions de vie des populations (notamment les plus

vulnérables) dans la zone cible du PIREDD-Oriental permet la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans un contexte où l'agriculture de subsistance est la principale cause de déforestation. Voilà pourquoi, les filières, modèles, techniques et spéculations agricoles durables qui présentent un potentiel élevé pour augmenter les revenus des populations, en particulier des femmes, jeunes et populations autochtones tout en minimisant la perte des forêts méritent d'être identifiées, capitalisées et promues. Il s'agit aussi de développer des cultures vivrières et pérennes (café, cacao, palmier, hévéa, etc) à petite et moyenne échelle pour mieux ralentir la progression du front de déforestation.

Les présents termes de référence portent sur une étude diagnostique des filières agricoles porteuses et l'inventaire des modèles et techniques agricoles et l'état des lieux des cultures pérennes dans la province, les territoires et les chefferies/secteurs du Bas-Uélé.

2. Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est : (i) avoir une meilleure compréhension des filières agricoles (acteurs, produits, contraintes, chaînes de valeurs, rentabilité financière, circuit commercial, impact sur la forêt, etc.) ; (ii) fournir des recommandations techniques quant à leur renforcement dans une perspective REDD+;(iii) faire l'inventaire et la sélection des cultures pérennes, modèles et techniques agricoles pertinentes à diffuser et ;(iv) proposer une stratégie d'encadrement et de production/acquisition/distribution d'intrants.

2.1. Objectifs spécifiques de la mission

Les objectifs spécifiques sont :

- Faire une revue de la littérature sur les études des filières agricoles réalisées dans la Province du Bas-Uélé;
- Consolider les données existantes et récolter les données additionnelles nécessaires sur les filières agricoles;
- Traiter les informations récoltées et rédiger un rapport de l'état de lieu et d'analyse des filières et spéculations agricoles porteuses dans les entités territoriales cibles de la Province du Bas-Uélé, en faisant ressortir les spécificités propres à chaque filière et spéculation;
- Elaborer un plan d'actions de renforcement des capacités opérationnelles des principaux acteurs de chaque filière agricole porteuse dans la zone cible.
- Inventorier, sélectionner et diffuser des modèles d'agriculture et innovations techniques durables et pertinentes (au moins 2 par territoire);
- Identifier des zones de cultures sous « modèles durables »;
- Recenser des ménages bénéficiaires en cohérence avec les choix et orientations du PIREDD-Oriental en matière de prise de compte des groupes vulnérables (femmes, jeunes et populations autochtones);
- Identifier les zones prioritaires pour accueillir les cultures pérennes;
- Sectionner les bénéficiaires des cultures pérennes suivant des critères concertés avec les communautés locales;
- Proposer des modèles de réhabilitation et d'implantation de nouvelles plantations et cultures pérennes;

- Proposer une stratégie d'encadrement et de production/acquisition/distribution d'intrants;
- Déterminer une stratégie d'intervention et d'implication efficace et effective des acteurs pour mieux faire face aux goulots d'étranglement qui bloquent le développement de ces filières et proposer des solutions idoines pour surmonter ces difficultés afin de favoriser la production, le traitement et la commercialisation des différents produits agricoles identifiés.

3. Résultats attendus

A l'issue de la mission, un rapport succinct présentant les éléments complémentaires suivants :

- ❖ Une note conceptuelle décrivant l'approche méthodologique élaborée et validée;
- ❖ Les principales filières, spéculations agricoles, cultures pérennes et les acteurs des différentes chaînes de valeur identifiés dans les entités territoriales cibles;
- ❖ L'inventaire et la sélection des modèles d'agriculture et innovations techniques durables et pertinentes à diffuser;
- ❖ L'identification des zones de cultures sous « modèles durables »;
- ❖ Le recensement des ménages bénéficiaires des modèles et innovations techniques agricoles durables, efficaces et rentables;
- ❖ L'identification des zones prioritaires pour accueillir les cultures pérennes assortie de critères de sélection des bénéficiaires et de réhabilitation et d'implantation de nouvelles plantations;
- ❖ Un plan d'actions de renforcement de chaque filière, spéculation et culture pérenne porteuse dans l'ensemble des zones cibles du PIREDD-Oriental établi et validé;
- ❖ Une stratégie d'encadrement et de production/acquisition/distribution d'intrants;
- ❖ Des recommandations pour favoriser la production, le traitement/transformation et la commercialisation des différents produits agricoles identifiés;
- ❖ Un cadre de performance axé sur les résultats (la création de richesse en lien avec la durabilité environnementale) pour chacune des filières, spéculations et cultures pérennes retenues, relativement à l'appui que pourrait leur apporter le PIREDD- Oriental.

4. Méthodologie de travail

La mission sera conduite par un (e) consultant (e) national (e) qui doit privilégier l'approche participative et inclusive à travers des entretiens et réunions (focus group) avec les responsables de l'administration territoriale, des chefferie/secteurs et des services techniques (notamment l'agriculture, la recherche agricole, le commerce, l'environnement, etc), les organisations de producteurs, le secteur privé agricole, les membres des plateformes ainsi que des représentants des ONG/organisations intervenant sur les questions d'agriculture durable en lien avec le changement climatique, la gestion durable des forêts et des terres et le développement communautaire.

Après la signature du contrat, le (a) consultant (e) aura 02 jours pour disponibiliser le

cadre méthodologique et une feuille de route. Le (a) consultant (e) se rendra dans les territoires, Secteurs et Chefferies (mission de 15 jours) pour la collecte de l'information, des données et la conduite des entretiens avec les acteurs et les différentes parties prenantes. Le (a) consultant (e) rédigera le rapport et le présentera lors d'un atelier provincial de validation. Le (a) consultant (e) animera le dudit atelier et rédigera son compte rendu.

Durant la mission, le (a) consultant (e) maintiendra une communication optimale avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental basé à Kisangani et le Coordonnateur Provincial domicilié à Buta, à travers des comptes rendus réguliers écrits et oraux, à minima, deux fois par semaine.

Le (a) Consultant(e) prestera sous la supervision globale du Team Leader de l'Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD) et en collaboration directe avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental qui assurera un contrôle de qualité sur tous les produits de la mission.

Il reste entendu que le (a) consultant (e) reste lié (e) au commanditaire de l'étude à travers entre autre le Programme Manager du PIREDD-Oriental jusqu'à l'approbation du rapport final par les instances appropriées.

5. Livrables

Le (a) consultant (e) fournira les livrables suivants et conformément aux dates indiquées:

Numéro d'ordre	Produits livrables	Date de remise
1	Une note de cadrage méthodologique, les activités à conduire, le chronogramme de la mission et les moyens de mise en œuvre.	A remettre au plus tard 02 jours ouvrables après la signature du contrat.
2	Un rapport provisoire global portant sur l'analyse diagnostique des filières agricoles, l'inventaire des modèles et techniques agricoles et l'état des lieux des cultures pérennes de la province.	A remettre au plus tard 24 jours calendaires après la validation de la note de cadrage.
3	Un plan d'actions de renforcement des capacités opérationnelles des producteurs/productrices et autres parties prenantes des filières agricoles et des cultures pérennes de chaque entité territoriale, accompagné d'un cadre de performance et de résultat pour l'appui du PIREDD-Oriental.	A remettre au plus tard 10 jours calendaires après la validation du rapport provisoire par le Comité Technique de Suivi.
4	Un rapport définitif global tenant compte des remarques et observations.	A remettre au plus tard 2 jours ouvrables après la validation technique

Les produits livrables remis au PNUD devraient être fournis sur support physique (format papier) en trois (3) exemplaires et support CD-ROM pour les versions provisoires, et en cinq (5) exemplaires et sur support CD-ROM pour les versions définitives après observations.

6. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est fixée à partir de la date de signature du contrat et y compris la remise de tous les livrables. Elle est de 30 jours ouvrables d'intervention repartis sur deux mois et se déroulera essentiellement dans les territoires de Buta et Aketi.

7. Profil du consultant

La mission sera conduite par un (e) consultant (e) répondant aux critères suivants :

Education

- Etre détenteur (trice) d'un diplôme universitaire (Bac +5) en agronomie ou économie agricole.

Expérience

- Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle sur les filières agricoles, l'économie rurale agricole, les cultures pérennes, les entreprises agricoles de base, l'agriculture durable, la décentralisation et gouvernance des ressources naturelles ;
- Avoir une expérience dans la conduite des missions de diagnostic des filières agricoles, d'inventaire des modèles et techniques agricoles et de promotion d'agriculture pérenne et durable;
- Avoir une expérience avérée dans les politiques agricoles, d'aménagement du territoire et de gestion durable des terres et des forêts en lien avec les défis des Objectifs de Développement Durable et de la REDD+) en RD Congo;
- Avoir conduit au moins trois études de filières agricoles dont une en RD Congo;
- Avoir une bonne expérience d'implication des femmes, jeunes et populations autochtones dans les filières agricole et l'agriculture durable en général;
- Une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Disposer de bonnes capacités de communication et relationnelles;
- Avoir une expérience et la maîtrise des logiciels de bureau (MS Word, Excel, Powerpoint), de bases de données et d'internet ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte agricole, des producteurs/productrices et du secteur privé agricole du Bas-Uélé;
- Produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle et dans le respect des délais de travail;
- Avoir une bonne connaissance des règles et procédures des agences des Nations Unies, notamment du PNUD (atout).

Langues

- Une excellente maîtrise du français et une bonne connaissance du Lingala.

8. Organisation de la mission

Le (a) consultant (e) retenu (e) prendra en charge ses propres frais liés à la réalisation de la mission (frais de déplacement, hébergement et restauration, édition et duplication des livrables, coût des travaux d'enquête et éventuelles études spécifiques nécessaires à la prestation, etc.).L'organisation logistique des ateliers et réunions de validation relatives à la prestation, ainsi que les frais y afférents seront à la charge du Programme Intégré REDD+/Oriental (frais de transports des participants, frais de duplication des supports didactiques, location de salles, etc.).

9. Présentation des offres :

Selon la procédure appliquée par le PNUD RD Congo, le (a) consultant (e) intéressé (e) doit présenter un dossier de candidature comprenant :

1. Une proposition technique:

(i) Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature.

(ii) Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagées.

2. Une proposition financière:

La proposition financière doit indiquer :

(i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD RD Congo dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant :

Les honoraires du consultant (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus).

3. CV du (de) consultant (e) :

-L'expérience acquise dans des missions similaires;

-Les copies des diplômes et les attestations de bonne fin d'exécution des missions similaires ;

-Au moins 3 références.

Toutes les candidatures doivent être déposées ou faites en ligne sur le site web du PNUD au plus tard le ... 2018 avec la mention « **Recrutement d'un (e) consultant (e) pour réaliser le diagnostic des filières agricoles, l'inventaire des modèles et techniques agricoles et l'état des lieux des cultures pérennes dans la province du Bas-Uélé** ».

Il ne sera donné de suite qu'aux candidatures pour lesquelles le PNUD RD Congo



aurait exprimé un intérêt.

Programme Intégré REDD+/Oriental (PIREDD-O)

Termes de référence

de

Recrutement d'un(e) consultant (e) pour une analyse de la typologie des conflits fonciers et les options légales et conventionnelles de sécurisation foncière dans les Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo.

4. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de mise en œuvre du mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD) depuis 2009. En novembre 2012, le Gouvernement a validé la Stratégie-Cadre nationale REDD+. Cette stratégie construite autour des moteurs actuels et futurs de la déforestation, s'inscrit dans la dynamique de la transition de la RDC vers une économie verte. Elle repose sur sept

pilliers à savoir : (i) l'aménagement du territoire, (ii) la sécurisation foncière, (iii) l'exploitation agricole et forestière durable, (iv) la compensation des effets négatifs de l'exploitation forestière et minière, (v) la promotion d'un accès à une énergie durable, (vi) la maîtrise de la croissance démographique et (vii) l'amélioration de la gouvernance. La stratégie a par la suite été déclinée de façon opérationnelle dans un Plan d'Investissement REDD+ (adopté en septembre 2013 puis actualisé en 2015). Ensuite, le Fonds National REDD (FONAREDD) a été mis en place pour appuyer l'opérationnalisation de ce plan d'investissement à travers la mobilisation des financements et le suivi de la mise en œuvre fiduciaire des projets liés à la REDD+. En avril 2016, le Gouvernement de la RDC a signé une Lettre d'Intention (LOI) avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) dans laquelle cette dernière s'engage à financer le Plan d'Investissement REDD+ à hauteur de 200 millions de dollars américains, dont 190 millions sur le FONAREDD. Le PNUD a reçu de ce fonds un financement pour la mise en œuvre du « Programme Intégré REDD+ Oriental » (PIREDD-O) pour 33 millions \$ sur 5 ans.

Le PIREDD-O est une réponse holistique aux différents moteurs de la déforestation dans les provinces de l'Ituri, du Bas-Uélé et de la Tshopo. Il est articulé autour de deux objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et (ii) réduire l'impact négatif des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles.

L'atteinte des objectifs du PIREDD-Orientale passera par l'appui et l'accompagnement de la rationalité et de l'efficacité dans la gestion des terres.

En fait, en République Démocratique du Congo, la réussite de la REDD+ et des politiques de développement des Gouvernements central et provinciaux est étroitement liée à la question foncière. La possession des droits fonciers, la maîtrise des règles et procédures qui les régissent sont souvent porteurs d'enjeux politiques, juridiques, économiques, sociaux et environnementaux considérables. L'ampleur et parfois le caractère violent des conflits fonciers prouvent la nécessité d'intervenir dans ce domaine en les plaçant au cœur des interventions du PIREDD-Orientale.

En effet, l'insécurité foncière pour les populations vulnérables dans les zones d'intervention produit toujours des externalités négatives sur les ressources forestières (forte pression démographique, empiètements et compétitions dans les zones protégées ou classées ; baisse de la production agricole et halieutique).

La compétition pour l'accès aux espaces et aux ressources naturelles s'est considérablement accrue dans les zones cibles du Programme Intégré REDD+/Orientale. La question foncière est devenue un enjeu qui structure toutes les dynamiques du développement socio-économique. Les conséquences qui en découlent se traduisent par une augmentation des surfaces pour chacun des secteurs d'activités consommateurs d'espaces et une accentuation des revendications notamment des ayant droits fonciers coutumiers, qui s'estiment souvent victimes des processus d'affectation des espaces.

Voilà pourquoi, la réforme foncière cherche à : (i) réformer le secteur foncier en vue de limiter, éradiquer les conflits fonciers, assurer la sécurité juridique aux droits fonciers des personnes physiques et morales, publiques et privées ; (ii) stimuler l'investissement productif basé sur le foncier tout en tenant compte des problèmes environnementaux et des questions liées aux changements climatiques (mécanisme REDD+).

C'est dans ce contexte que le PIREDD-Orientale a initié une analyse de la typologie

des conflits fonciers et les options légales et conventionnelles de sécurisation foncière en vue d'apporter plus de réponses adéquates aux nouveaux enjeux liés à la gouvernance des espaces. Les présents termes de référence portent sur l'analyse en question dans les Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo.

2. Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est de fournir un appui au PIREDD-Oriental pour la mise en place d'une base de données exhaustive sur la typologie des conflits fonciers par province, identifier et analyser les options légales et conventionnelles de sécurisation foncière (formelle et informelle) et dresser la typologie des acteurs menant des activités en rapport avec la sécurisation des droits fonciers.

2.1. Objectifs spécifiques de la mission

Les objectifs spécifiques sont :

- Faire une revue de la littérature sur les conflits fonciers et les solutions locales (le titre foncier coutumier, l'acte de cessation des terres, etc) dans les Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo;
- Consolider les données existantes et récolter des données additionnelles nécessaires sur la typologie des conflits fonciers;
- Fournir un inventaire exhaustif des acteurs travaillant sur la thématique foncière, de leur forme juridique, de leurs projets et initiatives, des personnes ressource, ainsi que des coordonnées de contact;
- Identifier dans les différents initiatives, outils et méthodologies en cours de développement ou d'expérimentation en matière de reconnaissance, enregistrement, documentation, cartographie des droits fonciers locaux ; les meilleures approches de résolution de conflits fonciers, de gestion foncière communautaire et de sécurisation foncière;
- Analyser les articulations entre les pratiques locales et la législation nationale en matière de gestion et de sécurisation foncière tout en explorant les avenues pour une justification institutionnelle et légitime de telles pratiques;
- Traiter les informations récoltées et rédiger un rapport d'état de lieu et d'analyse des conflits fonciers et des options légales et conventionnelles de sécurisation foncière dans les entités territoriales cibles des Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo; Analyser les capacités, identifier les gaps des acteurs et élaborer un plan d'actions de renforcement des capacités opérationnelles des principaux acteurs menant des activités en rapport avec la sécurisation des droits fonciers (administration foncière, autorités coutumières et locales et organisations de la société civile);
- Proposer des options applicables (contrats fonciers types par exemple) pour organiser le système de gestion du foncier conformément aux différents modes d'accès aux terres en vue de créer une culture de l'écrit dans les transactions foncières;
- Faire des recommandations pour aider les communautés locales, les décideurs politiques locaux et nationaux à améliorer les mécanismes locaux de résolution des conflits fonciers et de sécurisation foncière;
- Proposer des options légales et conventionnelles adaptées au contexte et aux

- pratiques locales pour aider à une sécurisation foncière plus effective;
- Faire une analyse sur l'historique des modes et types de transactions foncières;
- Faire la cartographie des concessions et leur typologie en identifiant les conflits complexes communautaires autour des ressources naturelles et foncières;
- Elaborer une note politique déterminant une stratégie efficace et efficiente de résolution des conflits fonciers et de sécurisation foncière.

3. Résultats attendus

A l'issue de la mission, un rapport succinct présentant les éléments complémentaires suivants :

- Une note conceptuelle décrivant l'approche méthodologique élaborée et validée;
- La typologie des conflits fonciers et des solutions locales de résolution des conflits fonciers et de sécurisation foncière dans les Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo;
- L'analyse de l'impact des conflits fonciers sur les femmes et les jeunes et en tirer leçons;
- L'inventaire exhaustif des acteurs travaillant sur la thématique foncière, ainsi que leurs coordonnées de contact;
- Les différents outils et méthodologies de reconnaissance, enregistrement, documentation, cartographie des droits fonciers locaux, résolution des conflits fonciers et de sécurisation foncière;
- Un rapport d'état de lieu et d'analyse des conflits fonciers et des options légales et conventionnelles de sécurisation foncière dans les Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo;
- Un plan d'actions de renforcement des capacités opérationnelles des principaux acteurs menant des activités de sécurisation des droits fonciers;
- Des propositions de Contrats Fonciers types (ou des termes de référence) pour organiser le système de gestion des terres et des transactions foncières entre les différents acteurs;
- De fortes recommandations pour aider les communautés locales, les décideurs politiques locaux, provinciaux et nationaux à améliorer les mécanismes de résolution des conflits fonciers et de sécurisation foncière;
- Des options légales et conventionnelles de sécurisation foncière;
- Une note politique portant sur la stratégie de résolution des conflits fonciers et de sécurisation foncière.

4. Méthodologie de travail

La mission sera conduite par un (e) consultant (e) national (e) qui procédera à la collecte de données et des informations à partir de sources documentaires et des entrevues avec des personnes clés tout aussi bien à Kisangani, Buta et Bunia que dans les territoires, Chefferies/Secteurs et villages. La méthodologie combinera donc l'exploration documentaire, les entrevues avec des personnes ressources ainsi que des missions sur le terrain. La recherche des informations devra être active et systématique afin de produire des résultats à la hauteur des attentes de la mission.

Tout en n'ignorant pas d'autres sources potentielles de données et informations, la recherche se focalisera également sur les acteurs travaillant sur les thématiques foncières, de gestion des ressources naturelles et de défense des droits des communautés et des femmes. Les Associations paysannes et les organisations des Peuples Autochtones constitueront aussi une source importante d'informations. Une attention particulière devra être accordée aux questions relatives au genre dans le foncier.

Après la signature du contrat, le (a) consultant (e) aura 02 jours pour disponibiliser le cadrage méthodologique et une feuille de route. Le (a) consultant (e) se rendra à Kisangani, Buta, Bunia, dans les territoires, Secteurs et Chefferies (mission de 30 jours) pour la collecte de l'information, des données et la conduite des entretiens avec les acteurs et les différentes parties prenantes. Le (a) consultant (e) rédigera le rapport et le présentera lors des réunions/ateliers de restitution au niveau provincial pour appropriation par les autorités et autres acteurs clés et d'un atelier national de validation. Le (a) consultant (e) animera lesdits ateliers et rédigera leur compte rendu.

Durant la mission, le (a) consultant (e) maintiendra une communication optimale avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental basé à Kisangani et les Coordonnateurs Provinciaux (selon la province de séjour), à travers des comptes rendus réguliers écrits et oraux, à minima, deux fois par semaine.

Le (a) Consultant(e) prestera sous la supervision globale du Team Leader de l'Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD) et en collaboration directe avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental qui assurera un contrôle de qualité sur tous les produits de la mission.

Il reste entendu que le (a) consultant (e) reste lié (e) au commanditaire de l'étude à travers entre autres le Programme Manager du PIREDD-Oriental jusqu'à l'approbation du rapport final par les instances appropriées.

5. Livrables

Le (a) consultant (e) fournira les livrables suivants et conformément aux dates indiquées :

Numéro d'ordre	Produits livrables	Date de remise
1	Une note de cadrage méthodologique, les activités à conduire, le chronogramme de la mission et les moyens de mise en œuvre.	A remettre au plus tard 02 jours ouvrables après la signature du contrat.
2	Un rapport provisoire global portant sur la typologie des conflits fonciers et les options légales et conventionnelles de sécurisation foncière.	A remettre au plus tard 40 jours calendaires après la validation de la note de cadrage.
3	Un plan d'actions de renforcement des capacités opérationnelles des acteurs intervenant en matière de résolution des conflits fonciers et de sécurisation foncière, accompagné d'un cadre de performance et de résultat pour l'appui du PIREDD-Oriental.	A remettre au plus tard 10 jours calendaires après la validation du rapport provisoire par le Comité Technique de Suivi.
4	Un rapport définitif global tenant compte des remarques et observations.	A remettre au plus tard 2 jours ouvrables après la

Les produits livrables remis au PNUD devraient être fournis sur support physique (format papier) en neuf (9) exemplaires et support CD-ROM pour les versions provisoires, et en dix (10) exemplaires et sur support CD-ROM pour les versions définitives après observations.

6. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est fixée à partir de la date de signature du contrat et y compris la remise de tous les livrables. Elle est de 45 jours ouvrables d'intervention repartis sur trois mois et se déroulera essentiellement dans les territoires ci-après:

Province	Territoire	Chefferie/Secteur
Bas Uélé	Aketi	Aguru Gatanga
		Bondongola
		Mabinza
		Ngbongi
		Yoko
	Buta	Mobati
		Monganzulu
Nguru		
Ituri	Irumu	Andisoma
		Babelebe
		Baboa Bae (Bunia)
		Basili Basumu
		Mobala
		Walese Vonkutu
	Mambasa	Babila Babombi
		Bakwanza
		Bandaka
		Mambasa
Tshopo	Bafwasende	Bekeni-Kondolole
		Bakundumu
	Isangi	Bambelota
		Kombe
		Turumbu
		Yalihila
		Yalikandja Yanonge
		Yalikoka Mbose
	Ubundu	Bakumu Kilinga
		Babumu Mandombe
		Bakumu Obiatuku
		Walengola Baleka

7. Profil du (de la) consultant (e)

La mission sera conduite par un (e) consultant (e) répondant aux critères suivants :

Education

- Etre détenteur (trice) d'un diplôme universitaire (Bac +5) dans les disciplines traitant du foncier et de développement communautaire, notamment le Droit, la Sociologie, l'Anthropologie, le Développement rural, l'Agroéconomie, les Sciences Politiques, etc.

Expérience

- Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle sur les problématiques foncières, les droits communautaires et / ou d'exploitations / usages communautaires des ressources naturelles;
- Avoir une expérience de travail pratique de terrain sur des thématiques du Foncier rural (Agriculture communautaire, sécurisation des terres de production rurale, accès aux ressources forestières, etc.) serait un atout;
- Justifier d'une expérience sur la décentralisation, la gouvernance des ressources naturelles et la REDD+;
- Posséder une familiarité dans la compréhension des questions à la fois institutionnelles, juridiques, et techniques dans le secteur foncier, des ressources naturelles, ou des dynamiques de développement communautaire;
- Ne pas avoir de restrictions pour les descentes sur terrain et le travail parfois dans des conditions de confort minimal;
- Avoir conduit au moins trois missions sur le Foncier rural dont une en RD Congo;
- Avoir une bonne expérience de sécurisation des droits fonciers des femmes, jeunes et populations autochtones (populations pygmées) en lien avec l'agriculture durable et la gestion durable des ressources naturelles;
- Une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Disposer de bonnes capacités de communication et relationnelles;
- Avoir une expérience et la maîtrise des logiciels de bureau (MS Word, Excel, Powerpoint), de bases de données et d'internet;
- Avoir une bonne connaissance du contexte foncier, rural, agricole, économique et environnemental des Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo;
- Produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle et dans le respect des délais de travail;
- Avoir une bonne connaissance des règles et procédures des agences des Nations Unies, notamment du PNUD (atout).

Langues

- Une excellente maîtrise du français et une bonne connaissance du Lingala et du Swahili.

8. Organisation de la mission

Le (a) consultant (e) retenu (e) prendra en charge ses propres frais liés à la réalisation de la mission (frais de déplacement, hébergement et restauration, édition et duplication des livrables, coût des travaux d'enquête et éventuelles études spécifiques nécessaires à la prestation, etc.).

L'organisation logistique des ateliers et réunions de validation relatives à la prestation, ainsi que les frais y afférents seront à la charge du Programme Intégré REDD+/Oriental (frais de transport des participants, frais de duplication des supports didactiques, location de salles, etc.).

9. Présentation des offres :

Selon la procédure appliquée par le PNUD RD Congo, le (a) consultant (e) intéressé (e) doit présenter un dossier de candidature comprenant:

1. Une proposition technique:

(i) Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature.

(ii) Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagées.

2. Une proposition financière:

La proposition financière doit indiquer:

(i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD RD Congo dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant:

Les honoraires du consultant (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus).

3. CV du (de) consultant (e) :

-L'expérience acquise dans des missions similaires;

-Les copies des diplômes et les attestations de bonne fin d'exécution des missions similaires;

-Au moins 3 références.

Toutes les candidatures doivent être déposées ou faites en ligne sur le site web du PNUD au plus tard le 2018 avec la mention « **Recrutement d'un (e) consultant (e) pour une analyse de la typologie des conflits fonciers et les options légales et conventionnelles de sécurisation foncière dans les Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo** ».

Il ne sera donné de suite qu'aux candidatures pour lesquelles le PNUD RD Congo aurait exprimé un intérêt.



Programme Intégré REDD+/Oriental (PIREDD-O)

Termes de référence

de

Recrutement d'un Ingénieur en génie civil pour réaliser l'évaluation technique des bâtiments des Services de l'Environnement, ATUH, du Foncier et de l'Agriculture des provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo en vue de conduire les constructions/réhabilitations

5. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de mise en œuvre du mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD) depuis 2009. En novembre 2012, le Gouvernement a validé la Stratégie-Cadre nationale REDD+. Cette stratégie construite autour des moteurs actuels et futurs de la déforestation, s'inscrit dans la dynamique de la transition de la RDC vers une économie verte. Elle repose sur sept piliers à savoir : (i) l'aménagement du territoire, (ii) la sécurisation foncière, (iii) l'exploitation agricole et forestière durable, (iv) la compensation des effets négatifs de l'exploitation forestière et minière, (v) la promotion d'un accès à une énergie durable, (vi) la maîtrise de la croissance démographique et (vii) l'amélioration de la gouvernance. La stratégie a par la suite été déclinée de façon opérationnelle dans un Plan d'Investissement REDD+ (adopté en septembre 2013 puis actualisé en 2015). Ensuite, le Fonds National REDD (FONAREDD) a été mis en place pour appuyer l'opérationnalisation de ce plan d'investissement à travers la mobilisation des financements et le suivi de la mise en œuvre fiduciaire des projets liés à la REDD+. En avril 2016, le Gouvernement de la RDC a signé une Lettre d'Intention (LOI) avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) dans laquelle cette dernière s'engage à financer le Plan d'Investissement REDD+ à hauteur de 200 millions de dollars américains, dont 190 millions sur le FONAREDD. Le PNUD a reçu de ce fonds un financement pour la mise en œuvre du « Programme Intégré REDD+ Oriental » (PIREDD-O) pour 33 millions \$ sur 5 ans.

Le PIREDD-O est une réponse holistique aux différents moteurs de la déforestation dans les provinces de l'Ituri, du Bas-Uélé et de la Tshopo. Il est articulé autour de deux objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et (ii) réduire l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles.

Pour la viabilisation des interventions du programme, il est prévu le renforcement des capacités des institutions et services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs (de l'environnement, l'aménagement du territoire, du foncier et de l'agriculture) pour la mise en œuvre effective de leur mandat. A cet effet, le PIREDD-Orientale prévoit de réhabiliter ou de construire les bureaux tout en les dotant de services énergétiques.

Les présents termes de référence portent sur une évaluation technique des bâtiments en vue de conduire les constructions/réhabilitations au profit des Services de l'Environnement, ATUH, du Foncier et de l'Agriculture des provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo.

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser une évaluation globale (qualitative et quantitative) des infrastructures et équipements des services de l'Environnement, du Foncier, de l'Aménagement du Territoire et de l'Agriculture.

2.1. Objectifs spécifiques de la mission

Les objectifs spécifiques sont :

- préciser et déterminer les besoins en constructions/réhabilitations exprimés par les différents services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs pour une meilleure mise en œuvre du PIREDD-Orientale;

- analyser la situation actuelle des infrastructures des services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs cibles dans les provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo;
- définir les équipements énergétiques appropriés au contexte de mise en œuvre du programme et adaptés aux réalités locales;
- dresser un plan d'actions pour la gestion et la maintenance des infrastructures construites ou réhabilitées et des équipements.

3. Résultats attendus

A l'issue de la mission, un rapport succinct présentant les éléments complémentaires suivants :

- ❖ l'état des infrastructures (quantité et qualité) des services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs connu;
- ❖ l'état des infrastructures et équipements des services techniques de chaque entité territoriale cible établi;
- ❖ un rapport global de l'évaluation des infrastructures et des équipements énergétiques des services techniques de l'administration provinciale, territoriale et des Chefferies/Secteurs cibles dressé et validé par les parties prenantes;
- ❖ un devis estimatif quantitatif des travaux assorti d'un cadre de décomposition des prix, un planning des travaux et le détail d'exécution;
- ❖ un plan des équipements énergétiques;
- ❖ un plan d'actions de gestion et de maintenance des infrastructures et équipements;
- ❖ une notice descriptive et justificative des choix et orientations techniques.

4. Méthodologie de travail

La mission sera conduite par un (e) consultant (e) national (e) qui procèdera à la collecte de données et des informations à partir de sources documentaires, visites de terrain et des entrevues avec des personnes clés établies dans les provinces, territoires et Chefferies/Secteurs. La méthodologie combinera donc l'exploration documentaire, les entrevues avec des personnes ressources ainsi que des missions sur le terrain. L'évaluation des infrastructures et équipements devra être systématique afin de produire des résultats à la hauteur des attentes de la mission.

Tout en n'ignorant pas d'autres sources potentielles de données et informations, la mission se focalisera également sur les acteurs travaillant sur les infrastructures, bâtiments et les équipements énergétiques.

Après la signature du contrat, le (a) consultant (e) aura 02 jours pour transmettre le cadrage méthodologique et sa feuille de route. Le (a) consultant (e) se rendra à Kisangani, Buta, Bunia, dans les territoires, Secteurs et Chefferies (mission de 21 jours) pour la collecte de l'information, des données et la conduite des entretiens avec les différentes parties prenantes. Le (a) consultant (e) rédigera le rapport et le présentera lors d'un atelier national de validation. Le (a) consultant (e) animera le dudit atelier et rédigera son compte rendu.

Durant la mission, le (a) consultant (e) maintiendra une communication optimale avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental basé à Kisangani et les Coordonnateurs Provinciaux (selon la Province de séjour), à travers des comptes rendus réguliers écrits et oraux, à minima, deux fois par semaine.

Le (a) Consultant(e) prestera sous la supervision globale du Team Leader de l'Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD) et en collaboration directe avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental qui assurera un contrôle de qualité sur tous les produits de la mission.

Il reste entendu que le (a) consultant (e) reste lié (e) au commanditaire de l'étude à travers entre autre le Programme Manager du PIREDD-Oriental jusqu'à l'approbation du rapport final par les instances appropriées.

5. Livrables

Le (a) consultant (e) fournira les livrables suivants et conformément aux dates indiquées:

Numéro d'ordre	Produits livrables	Date de remise
1	Une note de cadrage méthodologique, les activités à conduire, le chronogramme de la mission et les moyens de mise en œuvre.	A remettre au plus tard 02 jours ouvrables après la signature du contrat.
2	Un rapport provisoire global portant sur l'évaluation technique des infrastructures à construire/réhabiliter et les équipements énergétiques à privilégier.	A remettre au plus tard 15 jours calendaires après la validation de la note de cadrage.
3	Un plan d'actions de gestion et maintenance des infrastructures et équipements énergétiques, accompagné d'un cadre de performance et de résultat pour l'appui du PIREDD-Oriental.	A remettre au plus tard 10 jours calendaires après la validation du rapport provisoire par le Comité Technique de Suivi.
4	Un rapport définitif global tenant compte des remarques et observations.	A remettre au plus tard 2 jours ouvrables après la validation technique.

Les produits livrables remis au PNUD devraient être fournis sur support physique (format papier) en neuf (9) exemplaires et support CD-ROM pour les versions provisoires, et en dix (10) exemplaires et sur support CD-ROM pour les versions définitives après observations.

6. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est fixée à partir de la date de signature du contrat et y compris la remise de tous les livrables. Elle est de 30 jours ouvrables repartis sur deux mois et se déroulera essentiellement dans les territoires ci-après:

Province	Territoire	Chefferie/Secteur
Bas Uélé	Aketi	Aguru Gatanga
		Bandongola
		Mabinza
		Ngbongi
		Yoko
	Buta	Mobati

		Monganzulu
		Nguru
Ituri	Irumu	Andisoma
		Babelebe
		Baboa Bae (Bunia)
		Basili Basumu
		Mobala
		Walese Vonkutu
	Mambasa	Babila Babombi
		Bakwanza
Bandaka		
Mambasa		
Tshopo	Bafwasende	Bekeni-Kondolole
		Bakundumu
	Isangi	Bambelota
		Kombe
		Turumbu
		Yalihila
		Yalikandja Yanonge
		Yalikoka Mbose
	Ubundu	Bakumu Kilinga
		Babumu Mandombe
		Bakumu Obiatuku
		Walengola Baleka

7. Profil du (de la) consultant (e)

La mission sera conduite par un (e) consultant (e) répondant aux critères suivants :

Education

- Etre détenteur (trice) d'un diplôme d'Ingénieur en génie-civil (Bac +5) ayant une expérience avérée en appui des services de construction/réhabilitation, calcul des structures et mise en place d'équipements énergétiques.

Expérience

- Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle dans la gestion technique des travaux de construction et de réhabilitation/aménagement/extension des bâtiments administratifs;
- Avoir conduit, au cours des dix dernières années, au moins trois (3) missions pertinentes d'évaluation de bâtiments dans le cadre de réhabilitation/aménagement/extension (Fournir à cet effet les attestations de bonne exécution certifiées conformes);
- Disposer de moyens logistiques adéquats pour la mission;
- Avoir une solide expérience pour des prestations comparables menées en RD Congo (serait un atout) en fournissant la liste des provinces, missions réalisées et des organisations concernées;
- Posséder une familiarité dans les questions à la fois institutionnelles et juridiques des infrastructures;
- Ne pas avoir de restrictions pour les descentes sur terrain et le travail parfois dans des conditions de confort minimal;
- Une bonne capacité d'analyse et de synthèse;

- Disposer de bonnes capacités de communication et relationnelles;
- Avoir une expérience et la maîtrise des logiciels de bureau (MS Word, Excel, Powerpoint), de bases de données et d'internet;
- Avoir une bonne connaissance du contexte des constructions/réhabilitations/extensions des bâtiments et des équipements énergétiques des Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo;
- Produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle et dans le respect des délais de travail;
- Avoir une bonne connaissance des règles et procédures des agences des Nations Unies, notamment du PNUD (atout).

Langues

- Une excellente maîtrise du français et une bonne connaissance du Lingala et du Swahili.

8. Organisation de la mission

Le (a) consultant (e) retenu (e) prendra en charge ses propres frais liés à la réalisation de la mission (frais de déplacement, hébergement et restauration, édition et duplication des livrables, coût des travaux d'enquête et éventuelles études spécifiques nécessaires à la prestation, etc.). L'organisation logistique des ateliers et réunions de validation relatives à la prestation, ainsi que les frais y afférents seront à la charge du Programme Intégré REDD+/Oriental (frais de transport des participants, frais de duplication des supports didactiques, location de salles, etc.).

9. Présentation des offres :

Selon la procédure appliquée par le PNUD RD Congo, le (a) consultant (e) intéressé (e) doit présenter un dossier de candidature comprenant:

1. Une proposition technique:

(i) Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature.

(ii) Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagées.

2. Une proposition financière:

La proposition financière doit indiquer:

(i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD RD Congo dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant:

Les honoraires du consultant (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus).

3. CV du (de) consultant (e) :

-L'expérience acquise dans des missions similaires;

-Les copies des diplômes et les attestations de bonne fin d'exécution des missions similaires;

-Au moins 3 références.

Toutes les candidatures doivent être déposées ou faites en ligne sur le site web du PNUD au plus tard 2018 avec la mention «**Recrutement d'un Ingénieur en génie civil pour réaliser l'évaluation technique des bâtiments des Services de l'Environnement, ATUH, du Foncier et de l'Agriculture des provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo en vue de conduire les constructions/réhabilitations**».

Il ne sera donné de suite qu'aux candidatures pour lesquelles le PNUD RD Congo aurait exprimé un intérêt.

16. LISTE DES TABLEAUX

Les tableaux contenus dans ce rapport sont repris ci-dessous :

- Tableau 1. Synthèse des informations sur les réunions des Comités de pilotage provinciaux
- Tableau 2. Synthèse des activités réalisées au cours du premier semestre 2018
- Tableau 3. Matrice de l'état d'avancement des indicateurs des résultats du PIREDD-O
- Tableau 4. Etat d'avancement des indicateurs de performance du programme